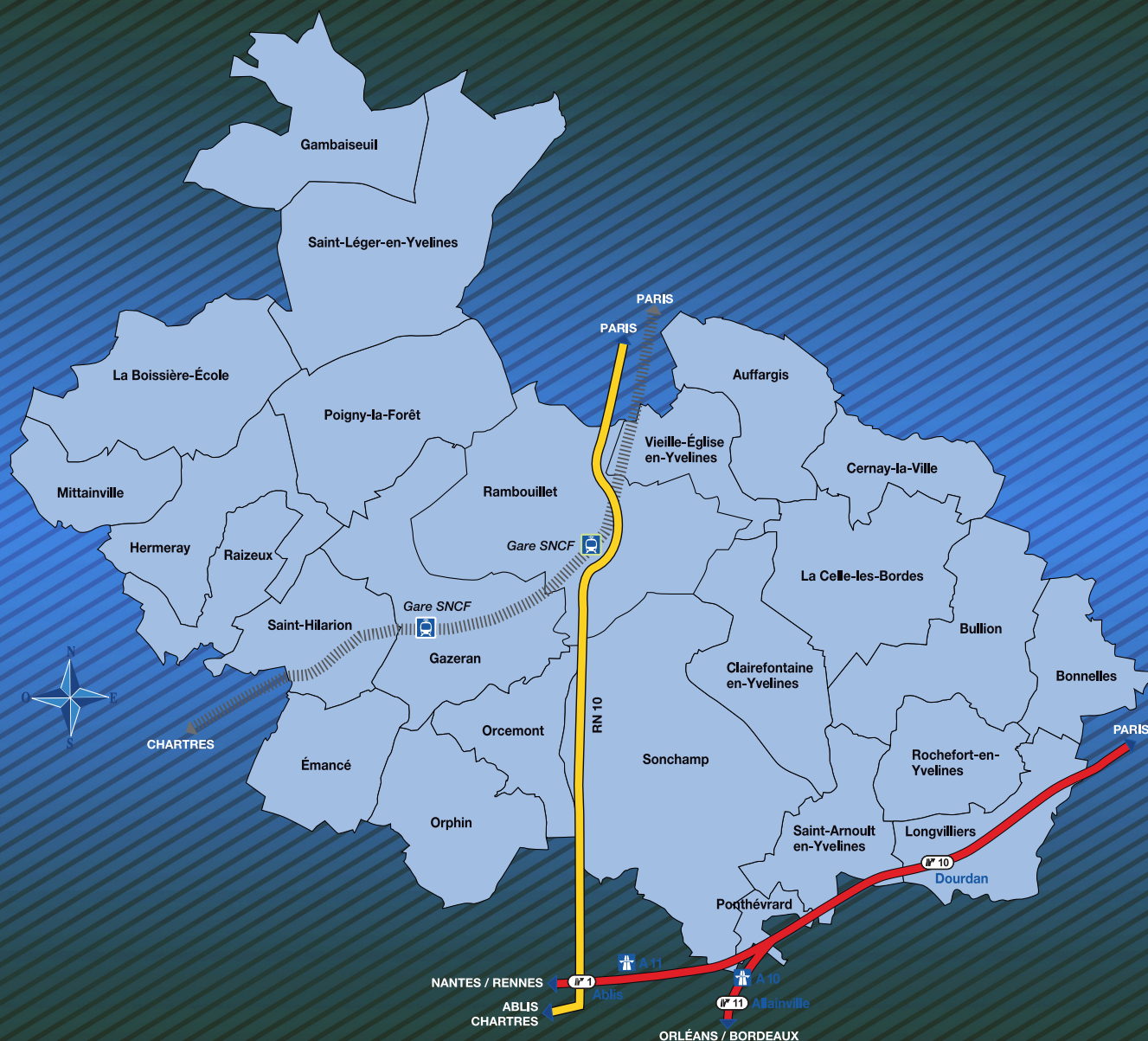


2014

AGENDA 21

Diagnostic partagé

Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires



RAMBOUILLET
TERRITOIRES



Sommaire

Introduction	
La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires	3
Présentation de la démarche Agenda 21	6
■ Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?	6
■ Les grandes étapes d'élaboration d'un Agenda 21	7
■ L'élaboration du diagnostic partagé	8
Les enjeux	9
■ Liste des enjeux pour Rambouillet Territoires	9
■ Mode d'emploi des fiches	10
Enjeux	
Domaine d'action : Environnement	11
■ Enjeu 1 - La préservation du patrimoine naturel : véritable identité et richesse du territoire	11
■ Enjeu 2 - Une gestion raisonnée des ressources et des risques	13
■ Enjeu 3 - Une prise en compte des enjeux climatiques amorcée par le Plan Climat Énergie Territorial	17
Domaine d'action : Prospective	19
■ Enjeu 4 - Un projet de territoire intergénérationnel, solidaire et accessible	19
■ Enjeu 5 - L'intercommunalité : outil de développement du territoire en harmonie avec les communes	26
■ Enjeu 6 - Mobilité et couverture numérique : les deux enjeux majeurs	30
Domaine d'action : Développement économique	35
■ Enjeu 7 - Une économie dynamique et ancrée dans le territoire	35
■ Enjeu 8 - La mise en valeur du territoire et du patrimoine par le tourisme	39
Domaine d'action : Gestion interne	42
■ Enjeu 9 - Le projet communautaire et la coopération territoriale	42
■ Enjeu 10 - Le développement des pratiques éco-responsables	44
Annexes	
■ Liste des documents et sources	47
■ Glossaire	49

Introduction

La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires

La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires est un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, né sous le nom de communauté de communes Plaines et Forêts d'Yveline le 12 décembre 2003 (date de l'arrêté préfectoral portant création de l'EPCI) qui regroupait 14 communes. Aujourd'hui, après plusieurs extensions de périmètre et changements de statuts, la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires regroupe 25 communes.

Monsieur Jean-Frédéric Poisson, député des Yvelines et conseiller municipal de Rambouillet, préside Rambouillet Territoires. L'exécutif est constitué de 9 vice-présidents. Le conseil communautaire réunit 68 élus.

Monsieur Daniel Bonte est le vice-président en charge du Développement durable. Le service Développement durable fait partie de la Direction des Infrastructures. Il a pour mission de déployer la stratégie de développement territorial durable de Rambouillet Territoires. En fonction des priorités définies par la communauté d'agglomération, il anime les parties prenantes et coordonne les actions de Développement durable au sein du territoire.

Les compétences de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires sont :

■ Compétences obligatoires

- l'aménagement de l'espace communautaire
- le développement économique
- l'équilibre social de l'habitat
- la politique de la ville
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

■ Compétences optionnelles

- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- l'action sociale d'intérêt communautaire
- la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

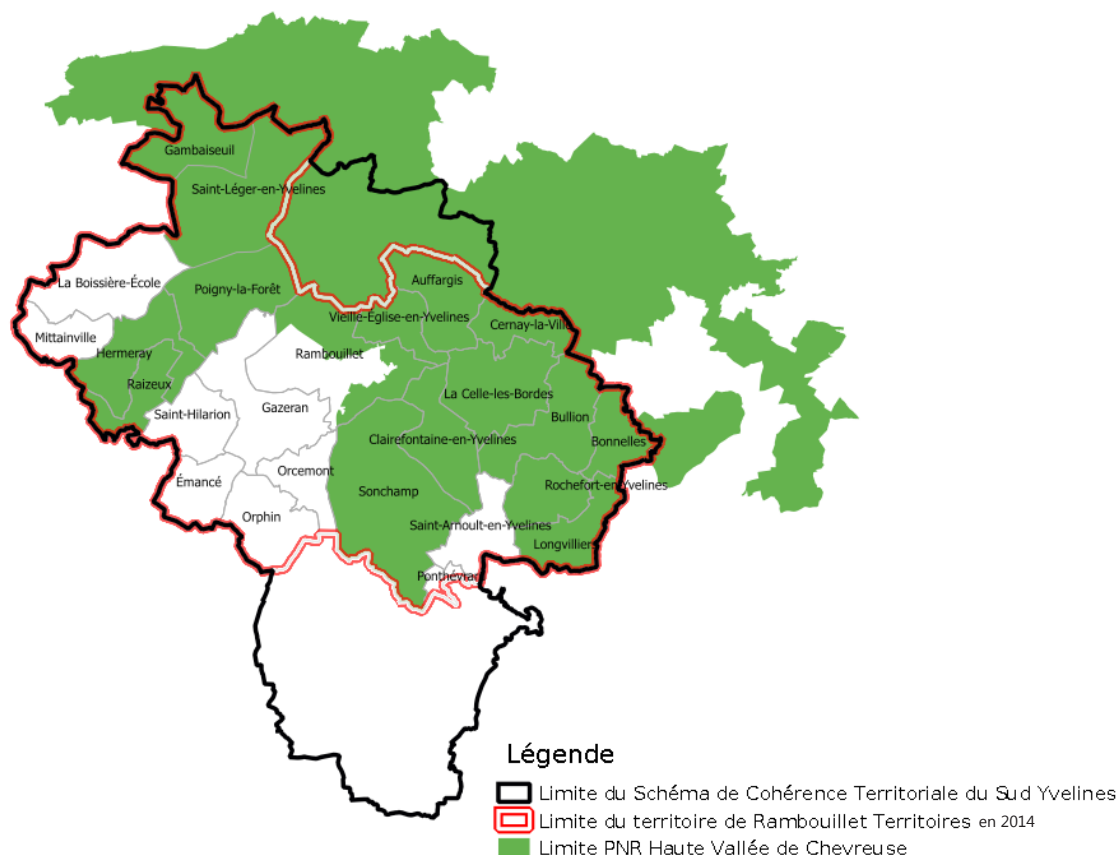
■ Compétences facultatives

- l'électricité et les réseaux communautaires
- la création et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- l'assainissement non collectif
- l'action pour le compte des communes membres hors intérêt communautaire
- les actions culturelles et sportives
- les études sur tout sujet pouvant concerner l'évolution de la communauté
- les actions de développement des technologies de l'information et de la communication (TIC)
- l'expérimentation de solutions de mobilité et toute expérimentation proposée dans le cadre du projet de territoire à l'horizon 2030 adopté en octobre 2012 (autre que le volet mobilité)

Pour exécuter ces compétences, Rambouillet Territoires emploie 180 agents, répartis dans les services administratifs et les établissements communautaires.

Le territoire de la communauté d'agglomération se situe au sud-ouest de la région Île-de-France, à une cinquantaine de kilomètres de Paris. D'une superficie de 451 km², il constitue la plus large partie du sud du département des Yvelines.

L'intégration de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires au sein du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Yvelines et du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse



L'intercommunalité est limitrophe de l'Eure-et-Loir, à l'ouest, et de l'Essonne, à l'est. Le territoire de la communauté d'agglomération fait partie du périmètre du Schéma de cohérence territoriale du sud Yvelines. Par ailleurs, seize communes sont adhérentes du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

La superficie et la localisation du territoire en font une interface entre différents paysages. En dépit de la forte urbanisation de l'aire parisienne qui a commencé il y a une cinquantaine d'années, l'espace urbain est concentré dans le nord-est du département, faisant de Rambouillet Territoires un espace essentiellement forestier et agricole au tissu urbain relâché. Le territoire se compose de 53 % de forêts et de 40 % de surfaces agricoles (*chiffres issus de l'étude prospective de Rambouillet Territoires*). Y commence notamment la plaine de la Beauce, qui se prolonge au sud avec de grandes exploitations céréalières.

Le massif forestier, élément majeur de l'identité du territoire, s'étend au nord sur environ 30 000 hectares, au-delà du territoire intercommunal, entouré d'un paysage mixte de clairières et de vallées. Bien irrigué, il comporte de nombreuses zones humides. Cet espace bénéficie de protections en tant que réservoir de biodiversité végétale et animale, ce qui limite fortement l'urbanisation pour les villes alentours.

Le territoire intercommunal, peu dense et rural, compte près de 58 000 habitants inégalement répartis d'un point de vue géographique. L'aire urbaine la plus importante est celle de Rambouillet, qui concentre à elle seule plus de 26 000 habitants. Saint-Arnoult-en-Yvelines est la deuxième ville du territoire en termes de population, avec plus de 6 000 habitants. Les autres communes de Rambouillet Territoires ont une population comprise en général entre 500 et 1 500 habitants, et jusqu'à moins de 100 pour Gambaiseuil.

La ruralité du territoire ne l'empêche pas de bénéficier des grands axes qui convergent vers la capitale. Les autoroutes A10 et A11, sur une petite partie du territoire, la RN 10 ainsi que la ligne SNCF (qui dessert Rambouillet et Gazeran) rendent le territoire relativement accessible. Elles créent toutefois de grandes coupures dans le paysage.

Commune	Gentilé	Population totale 2012*	Superficie (km ²)	Maire
Auffargis	Fargussiens	2 040	17,14	Daniel BONTE
Bonnelles	Bonnellois	1 977	10,8	Guy POUPART
Bullion	Bullionnais	2 013	20,9	Daniel PICARD
Cernay-la-Ville	Cernaysiens	1 684	9,77	René MÉMAIN
Clairefontaine-en-Yvelines	Clarifontains	910	17,08	Jacques TROGER
Émancé	Émancéens	891	11,99	Christine DAVID
Gambaiseuil	Gabisans	71	18,92	Claude CAZANEUVE
Gazeran	Gazeranais	1 297	25,8	Emmanuel SALIGNAT
Hermeray	Hermolitiens	977	18,07	Jean OUBA
La Boissière-École	Boissériens	869	25,06	Anne-Françoise GAILLOT
La Celle-les-Bordes	Cellibordiens	924	22	Serge QUÉRARD
Longvilliers	Longvillageois	512	13,9	Marc ALLES
Mittainville	Mittainvillois	613	10,51	Françoise BERTHIER
Orcemont	Orcemontois	861	10,56	Bernard BOURGEOIS
Orphin	Orphinois	932	16,64	Janny DEMICHELIS
Poigny-la-Forêt	Pugnéens	1 011	23,27	Thierry CONVERT
Ponthévrard	Évryponthains	617	2,57	Roland BONNET
Raizeux	Raizeuliens	907	10,24	Jean-Pierre ZANNIER
Rambouillet	Rambolitains	26 595	35,45	Marc ROBERT
Rochefort-en-Yvelines	Rochefortais	950	12,58	Sylvain LAMBERT
Saint-Arnoult-en-Yvelines	Arnolphiens	6 271	12,74	Jean-Claude HUSSON
Saint-Hilarion	Saint-Hilarionnais	915	14,25	Jean-Claude BATTEUX
Saint-Léger-en-Yvelines	Léodégariens	1 518	34,52	Jean-Pierre GHIBAUDO
Sonchamp	Sonchampoisis	1 656	46,43	Monique GUÉNIN
Vieille-Église-en-Yvelines	Abbatiens	802	9,75	Isabelle BEHAGHEL
Total		57 813	450,94	

* Source INSEE : populations légales 2012 (population totale : population municipale et population comptée à part) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2015

La sérénité de la campagne et ses villes à taille humaine font de Rambouillet Territoires un territoire au cadre de vie agréable et prisé, à proximité de Paris. Le bâti résidentiel est composé en majorité de maisons individuelles. La proximité de grandes aires urbaines et l'urbanisation résidentielle plus importante que la croissance de la population entraînent une pression sur les espaces naturels.

Pour Rambouillet Territoires, la volonté affichée est de promouvoir le développement de son territoire en respectant son patrimoine naturel et culturel, en veillant à en faire un territoire connecté (logique de « Smart City »). Il s'agit donc aujourd'hui, pour l'intercommunalité, de poursuivre le développement de son territoire et d'améliorer son attractivité, sans se départir de son cadre de vie qui fait son identité. L'Agenda 21 a vocation à devenir un instrument privilégié de cette démarche.

Présentation de la démarche Agenda 21

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

Un Agenda 21 est un programme d'actions à l'échelle locale visant à mettre en place une politique de développement durable.

Il constitue à la fois une traduction opérationnelle de l'engagement de la collectivité en faveur du développement durable mais aussi, un véritable projet stratégique interrogeant l'ensemble des politiques publiques de la collectivité et l'ensemble de ses pratiques (y compris la gouvernance interne et partenariale), en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue.

Le cadre de référence national pour les projets territoriaux de développement durable énonce 5 finalités (les thématiques abordées dans un Agenda 21) et 5 éléments déterminants (leviers de mise en œuvre indispensables) de la démarche pour l'Agenda 21.

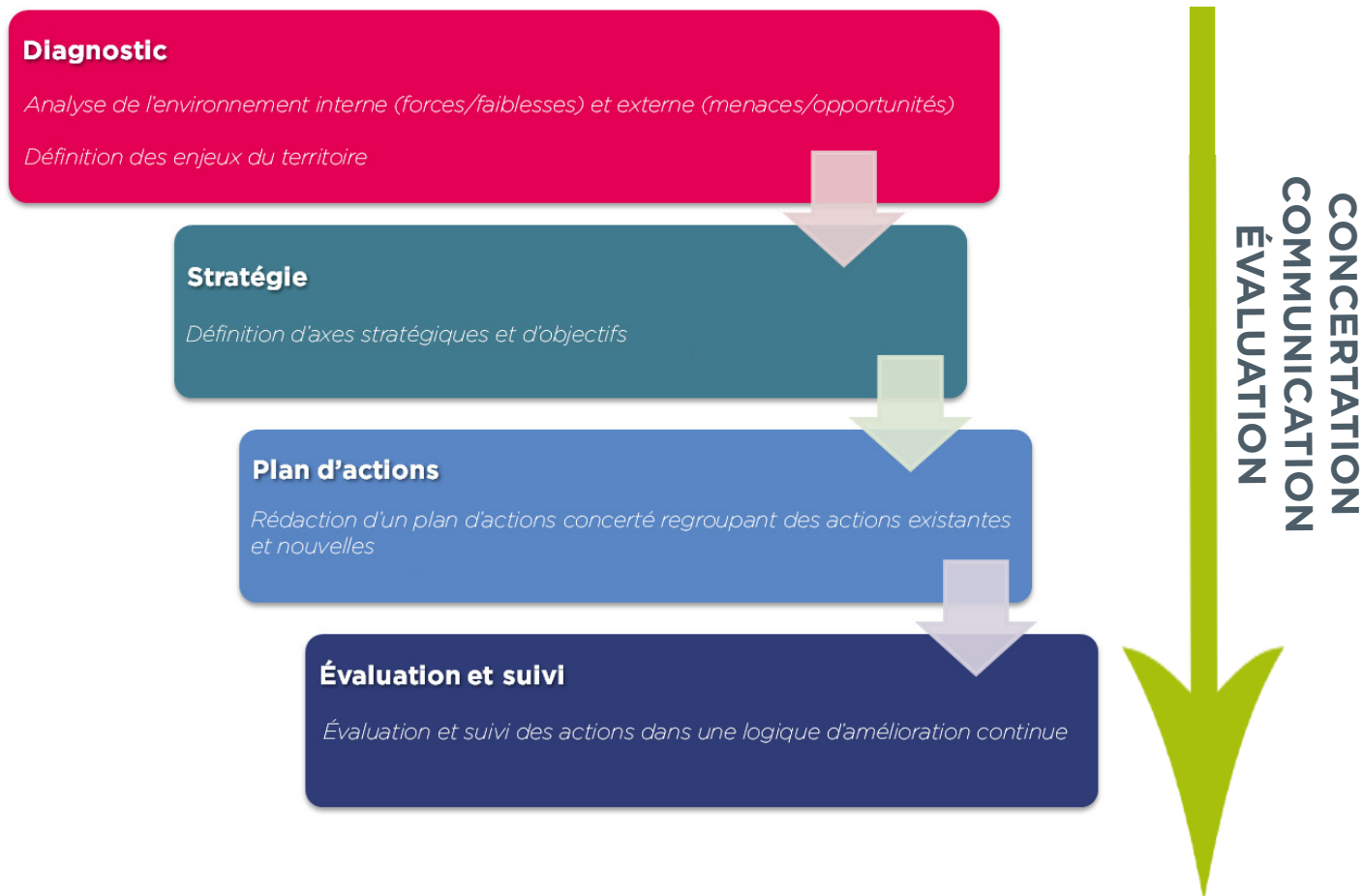
5 finalités

- Changement climatique et protection de l'atmosphère
- Ressources naturelles et biodiversité
- Cohésion sociale et solidarité
- Épanouissement de chacun
- Production et consommation responsables

5 éléments déterminants

- La participation des acteurs
- L'organisation du pilotage
- La transversalité de la démarche
- L'évaluation
- Une stratégie d'amélioration continue

Les grandes étapes d'élaboration d'un Agenda 21



L'élaboration du diagnostic partagé



État des lieux

Étude documentaire sur le territoire et la collectivité



Diagnostic technique

Analyse au prisme des 5 finalités du Développement durable



Diagnostic partagé

Concertation avec les agents, les élus et les parties prenantes

La mise en place d'un Agenda 21 s'inscrit dans un contexte local, celui d'un territoire, d'une population, d'une histoire, d'une structure politique et administrative.

L'état des lieux constitue une référence de l'état dans lequel se trouve la collectivité et de l'avancement des actions mises en œuvre sur son territoire. Passé au filtre des 5 finalités du développement durable, cet état des lieux permet la formulation d'enjeux de développement durable desquels découleront une stratégie et un plan d'actions en cohérence avec le contexte spécifique de la collectivité.

Le diagnostic technique, **réalisé en 2014** à partir d'une étude documentaire, a constitué la base de travail pour la concertation. Il a été alimenté par 3 ateliers avec des agents de Rambouillet Territoires et de ses communes membres, quatre ateliers thématiques ouverts à tous et un atelier de synthèse d'octobre à décembre.

- Le 9 octobre 2014 à Sonchamp (thème : Être solidaire sur le territoire)
- Le 16 octobre 2014 à Rambouillet (thème : Travailler et consommer responsable sur le territoire)
 - Le 20 novembre 2014 à Auffargis (thème : Se déplacer sur le territoire)
- Le 25 novembre 2014 à Rochefort-en-Yvelines (thème : Habiter sur le territoire)
- - Le 2 décembre 2014 à Rambouillet (réunion de synthèse de la concertation)

À l'issue de cette phase, **les constats et les perceptions des différents acteurs du territoire** ont complété le diagnostic technique.

Les enjeux

Liste des enjeux pour Rambouillet Territoires

Domaine d'action	Nom de l'enjeu
Environnement	1. La préservation du patrimoine naturel, véritable identité et richesse du territoire
	2. Une gestion raisonnée des ressources et des risques
	3. Une prise en compte des enjeux climatiques amorcée par le Plan Climat Énergie Territorial
Prospective	4. Un projet de territoire intergénérationnel, solidaire et accessible
	5. L'intercommunalité : outil de développement du territoire en harmonie avec les communes
	6. Mobilité et couverture numérique : les deux enjeux majeurs
Développement économique	7. La mise en valeur du territoire et du patrimoine par le tourisme
	8. Une économie dynamique et ancrée dans le territoire
Gestion interne	9. Le projet communautaire et la coopération territoriale
	10. Le développement des pratiques éco-responsables

Qu'est-ce qu'un enjeu ?

La notion « d'enjeu » est parfois difficile à appréhender. Le ministère du Développement durable définit un enjeu comme :

■ Un ensemble d'éléments révélés par le diagnostic

■ **Des éléments sur lesquels il faudrait agir :**

- soit parce qu'ils sont susceptibles de générer d'importants bénéfices
- soit parce qu'on anticipe à leur sujet des modifications importantes qu'il faudra prévenir, accompagner ou organiser...

Un enjeu s'exprime à l'aide d'un substantif : **il se constate, il s'identifie**, mais il n'est pas la résultante d'un choix.

Mode d'emploi des fiches



Domaine d'action > Environnement

Une prise en compte des enjeux climatiques amorcée par le Plan Climat Énergie Territorial

Titre de l'enjeu

Ce paragraphe explique pourquoi cet enjeu est important sur le territoire de la communauté d'agglomération.

Contexte territorial

En 2011, Rambouillet Territoires a engagé une démarche volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et a signé un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME pour la mise en œuvre d'un Plan Climat Énergie Territorial. Le territoire a pu identifier ses 4 premiers postes d'émissions de GES (soit 79 % du total des émissions) qui sont le transport de personnes, les bâtiments tertiaires, l'alimentation et les bâtiments résidentiels.



Cette partie présente les éléments positifs, au regard du développement durable, à mettre en valeur et à pérenniser.

Atouts à valoriser

Le travail réalisé dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

Depuis 2012, un Bilan Carbone des émissions de GES du territoire et des activités de Rambouillet Territoires a été réalisé. Un plan d'actions a été proposé suite aux résultats de ce bilan et à une phase de concertation avec les agents, les élus communautaires et la population. Une étude de vulnérabilité du territoire au changement climatique a été effectuée dans le même temps.

La sensibilisation des citoyens aux enjeux climatiques dans le cadre du PCET

La réalisation du PCET par Rambouillet Territoires a été l'occasion d'organiser un petit déjeuner/débat avec les acteurs économiques, de sensibiliser le grand public aux enjeux du changement climatique via le lancement officiel et des ateliers de concertation.

Cet encadré présente les actions dans une ou plusieurs communes de la communauté d'agglomération en lien avec l'enjeu en question.

À titre d'exemple

En 2011, la ville de **Rambouillet** avait signé une convention de partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en Yvelines pour l'animation d'une permanence Info Énergie sur son territoire.

Cette partie présente les éléments à améliorer au regard du développement durable.

Points de fragilité et marges de progrès

Les permanences de l'Espace Info Énergie

L'Espace Info Énergie propose des permanences à des horaires qui ne sont pas toujours compatibles avec les horaires des salariés (pas d'ouverture le week-end par exemple) et qui se tiennent uniquement à la ville de Rambouillet.

Il s'agit des observations faites par les habitants du territoire lors des différents ateliers de concertation.

Observations des habitants

- L'accompagnement en faveur de la rénovation et de l'adaptation de l'habitat ancien doit se développer.

Ce paragraphe présente les projets mis en œuvre par Rambouillet Territoires ou par les autres acteurs territoriaux pour s'inscrire dans une logique prospective.

Orientations et projets

Se référer au plan d'actions du Plan Climat Énergie Territorial de Rambouillet Territoires

Il s'agit de questions clés soulevées au regard des points forts et des points d'amélioration du territoire pour anticiper l'étape de stratégie en lien avec les finalités du développement durable et les déterminants.

Questions clés pour le territoire

Se référer au plan d'actions du Plan Climat Énergie Territorial de Rambouillet Territoires



Domaine d'action > Environnement

La préservation du patrimoine naturel : véritable identité et richesse du territoire

Contexte territorial

On trouve, à l'échelle de Rambouillet Territoires, un patrimoine naturel abondant, remarquable ou ordinaire. Le paysage territorial est caractérisé par trois principaux éléments : le massif forestier de Rambouillet au nord, le plateau agricole de la Beauce au sud et les paysages mixtes de vallées et de clairières. Ce patrimoine naturel participe à l'attractivité du territoire et garantit à la fois une qualité de vie indéniable pour ses habitants, qui souhaitent la conserver, et un potentiel important d'activités pour ses visiteurs (tourisme, loisirs...). La forêt constitue un élément prépondérant dans le paysage et l'identité du territoire : elle occupe plus de la moitié de sa surface (53 %) et représente un intérêt écologique, touristique et économique certain.



Atouts à valoriser

Un réservoir écologique exceptionnel déjà bien protégé

Le territoire présente un indice de biodiversité remarquable de 1,88 (contre une moyenne de 0,61 en Île-de-France - selon le calculateur @d du Ministère du Développement durable). Un schéma régional de cohérence écologique (SRCE), approuvé en septembre 2013, a permis d'identifier des corridors écologiques, des réserves biologiques dirigées, la réserve naturelle volontaire des étangs de Bonnelles, plusieurs sites classés et inscrits, ainsi que plusieurs Espaces Naturels Sensibles.

Un réseau Natura 2000 dense

Sur le territoire on recense une zone de protection spéciale (le massif de Rambouillet et les zones humides proches, 17 110 hectares) et deux zones spéciales de conservation (la forêt de Rambouillet, 1 991 hectares, et les tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline, 820 hectares).

Le massif de Rambouillet (environ 30 000 hectares), un exemple majeur de la richesse naturelle du territoire

Il fait partie d'une grande trame verte de l'ouest parisien et participe à la continuité d'un axe majeur de biodiversité au sud de l'Île-de-France. Il abrite 54 espèces végétales protégées dont un tiers est uniquement présent sur ce site en Île-de-France. De nombreuses zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et zones Natura 2000 y sont répertoriées.

Le massif de Rambouillet a été classé forêt de protection en 2009 : il s'agit du deuxième site remarquable d'Île-de-France en termes d'intérêt écologique. Ce statut permet une meilleure protection des ressources hydrologiques et forestières du site.

Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, haut-lieu de protection et de valorisation du patrimoine naturel

Il a notamment signé la Charte Régionale de la Biodiversité et des Milieux Naturels d'Île-de-France. Il organise également des ateliers nature à destination de divers publics.

Un rôle majeur en matière de trame verte

Le massif de Rambouillet a été identifié par le SRCE et le schéma de cohérence territoriale (SCOT) comme un acteur majeur dans le fonctionnement des continuités écologiques à l'échelle interrégionale et nationale.

Une identité rurale à conserver

La majorité des personnes résidant sur le territoire apprécie le caractère rural du territoire et la qualité de vie associée à cette identité (calme, confort...) et tient à les conserver. Le massif de Rambouillet contribue grandement au cadre de vie privilégié du territoire.

À titre d'exemple

Dans la commune de **Saint-Léger-en-Yvelines**, a été mis en place un arrêté préfectoral de protection de biotope pour le site du Haut-Planet.

La commune de **Rambouillet**, quant à elle, a instauré une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP, ex-Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager).

Points de fragilité et marges de progrès

Un patrimoine naturel remarquable protégé mais un patrimoine naturel ordinaire en danger

Entre 1990 et 2008, les espaces ruraux, composés à 38 % de bois et de forêts, se sont réduits dans les Yvelines (moins 4 871 hectares) au profit essentiellement de l'espace urbain construit (plus 4 414 hectares) (*Source : Diagnostic SCOT Yvelines 2013*).

Une cohabitation parfois difficile entre activités humaines, patrimoine naturel et vie animale

Les infrastructures routières et ferroviaires constituent de véritables coupures dans le paysage et des freins aux continuités écologiques. À ce jour, il existe peu d'aménagements adaptés aux « grands animaux », ce qui entraîne des problèmes de sécurité (traversées des voies...) et de destruction des espaces. Par ailleurs, les dégâts représentés par le grand gibier sur les cultures situées en bordure de forêt sont très importants.

La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) difficile à respecter

La loi SRU prévoit la mise en place de 25 % de logements sociaux dans les communes de Rambouillet Territoires de plus de 1 500 habitants. Il n'est aujourd'hui respecté par aucune commune. Il existe cependant une contradiction entre le SCOT et les recommandations du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, entre la volonté de densification des centre-bourgs et la volonté de conserver une identité rurale dans ces mêmes centre-bourgs. Par ailleurs, le non-respect des obligations conduit les communes à verser des amendes importantes.

Une gestion de la forêt parfois incomprise par le grand public

Lors de coupe totale de certaines parcelles, les particuliers ne comprennent pas le mode de gestion de la forêt. Un besoin de communication sur ces pratiques se fait ressentir, même si l'entretien et la gestion de la forêt relève de la compétence de l'Office National des Forêts (ONF). La fonction de drainage de la forêt semble disparaître progressivement et expose les terrains limitrophes à des inondations.



Observations des habitants

- Le territoire jouit d'une identité rurale forte qui offre calme et réconfort. Cette qualité de vie doit être conservée.
- Les ateliers « Nature » organisés par le PNR sont appréciés.



Questions clés pour le territoire

Comment mieux préserver et valoriser les espaces naturels du territoire qu'ils soient ordinaires ou remarquables ?

Comment utiliser, le plus durablement possible, les richesses offertes par le patrimoine naturel ?

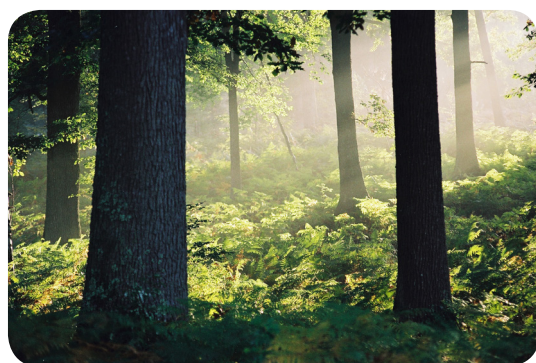


Domaine d'action > Environnement

Une gestion raisonnée des ressources et des risques

Contexte territorial

En tant que territoire disposant d'un patrimoine naturel remarquable, Rambouillet Territoires se doit d'instaurer une cohabitation la plus équilibrée possible entre les activités humaines et les activités naturelles. La réduction des risques de pollution des espaces et de destruction des ressources doivent aller de pair avec une valorisation raisonnée des richesses naturelles, offrant des services écologiques parfois indispensables au bien-être de la population.



Atouts à valoriser

Une gestion de la ressource en eau articulée et intégrée

Le territoire de la communauté d'agglomération est inclus dans le périmètre du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Seine Normandie qui fixe comme objectif d'atteindre un bon état des eaux en 2015 pour 2/3 des rivières et 1/3 des nappes souterraines. Le territoire est concerné par trois schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) : Mauldre, Orge, Yvette et nappe de Beauce.

Un usage raisonné de l'eau par les particuliers

En 2005, Rambouillet Territoires a mis en place un programme d'aide aux propriétaires pour l'installation de systèmes de récupération des eaux de pluie, pour un usage domestique réglementé ou en appoint d'arrosages extérieurs. Depuis 2008, 71 dossiers ont été validés pour un montant total de subventions de 20 851 euros. Par ailleurs, l'Agence de l'Eau préconise la rétention des eaux de pluie à la parcelle sur les territoires non équipés de réseaux séparatifs (eaux usées / eaux de pluie).

Une qualité des sols naturellement riche et en cours de préservation

Le territoire bénéficie des sols acides du massif forestier et des terres limoneuses fertiles de Beauce. Toutefois, certains sites ont été gravement pollués suite à l'activité industrielle. Certains de ces sites sont actuellement en cours de traitement.

Une gestion des déchets articulée avec les territoires voisins

Rambouillet Territoires a délégué la compétence « Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés » au Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets (SIEED) pour les communes de Mittainville et Gambaiseuil et au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de la région de Rambouillet pour les 23 autres communes. Le territoire dispose de 5 déchèteries (Rambouillet, Gazeran, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Auffargis et Bonnelles), dont la compétence de gestion est assurée par le Syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets (SITREVA). Des collectes en porte-à-porte sont organisées pour les emballages/journaux/magazines, le verre et les ordures résiduelles. Par ailleurs, le SICTOM fournit gratuitement un éco-composteur aux foyers qui en font la demande. Il dispose d'un site Internet pédagogique et informatif sur le tri et les déchets. Il propose des animations dans les écoles, publie le journal d'information *Pou'bonne la vie*, et encourage les usagers en même temps qu'il contrôle le tri. Les déchets du territoire sont envoyés en partie à l'usine d'incinération d'Ouarville (Eure-et-Loir) et contribuent à produire de l'électricité.

Un accès équilibré à l'eau potable

Quatre syndicats sont chargés de la distribution en eau potable sur le territoire de la communauté d'agglomération : le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de la forêt de Rambouillet, le Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau, le SIAEP de la Région d'Ablis et le Syndicat Intercommunal des Eaux de la région de Cernay-la-Ville.

La création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La création du SPANC en 2005 a permis de développer la vérification du bon fonctionnement des installations d'assainissement autonome en s'assurant de leur bon état, de l'écoulement des effluents, de la vidange régulière et du contrôle de la qualité des rejets.

A titre d'exemple

Plusieurs communes se sont engagées dans une démarche « Zéro phyto » : **Auffargis, Bullion, La Celle-les-Bordes, Poigny-la-Forêt et Sonchamp.**

La première unité de méthanisation d'Île-de-France a été créée à la ferme de la Tremblaye (**La Boissière-École**). Elle est certifiée ISO 14001.

À **Rochefort-en-Yvelines**, le traitement des boues de la station d'épuration se fait en partenariat avec un agriculteur local.

Points de fragilité et marges de progrès

Des risques naturels faibles à prendre en considération pour l'aménagement du territoire

On recense localement des risques de mouvements de terrain et des risques d'inondation. Certaines communes possèdent des zones affectées ou susceptibles d'avoir été affectées par des travaux souterrains : Émancé, Gazeran, Hermeray, Orcemont, Raizeux, Rambouillet, Saint-Hilarion, Sonchamp, Saint-Léger-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines (ces zones font l'objet d'un périmètre établi par l'Inspection Générale des Carrières et approuvé par arrêté préfectoral).

Un système de traitement et d'épuration des eaux usées à restructurer

Certaines stations d'épuration des eaux usées se trouvent aujourd'hui sous-dimensionnées ou nécessiteraient des remises aux normes, comme celles de Saint-Léger-en-Yvelines et de La Boissière-École. Les contrôles effectués dans le cadre du SPANC démontrent qu'une majorité des installations d'assainissement individuelles doivent faire l'objet de travaux de mise en conformité avec les normes actuellement en vigueur.

Une qualité de l'eau en demi-teinte

La qualité des eaux superficielles est très variable. Le territoire est considéré comme une zone sensible aux pollutions, notamment à cause du mauvais fonctionnement de certains dispositifs d'assainissement individuels et de la consommation de pesticides, relativement importante sur un territoire rural (agriculture mais aussi particuliers). Toutefois, la mise en place de pratiques agricoles plus vertueuses a été enregistrée : il n'y a eu aucun dépassement des seuils en nitrates en 2011, ce qui représente un progrès important par rapport à 2005. Les infrastructures de transport, et la voirie notamment, contribuent également à cette pollution des eaux de surface.

Un problème de gestion des déchets verts privés

Auparavant autorisé selon un calendrier précis, le brûlage est désormais interdit. Les habitants du territoire ont cependant tendance à poursuivre cette pratique. Aucune mesure d'accompagnement n'a été proposée à la population pour faire face à cette interdiction, en particulier pour les particuliers n'ayant pas les moyens de déposer leurs déchets verts en déchèterie. La pédagogie est indispensable pour changer les pratiques et améliorer la transition du brûlage au recyclage de ces déchets.

Un problème de gestion des déchets issus de la filière équine

La présence de nombreux centres équestres sur le territoire pourrait justifier le développement d'unités de méthanisation pour valoriser les déchets organiques issus de leurs activités, ces entreprises ayant des difficultés à trouver des débouchés pour le traitement de ces déchets. Ce développement nécessite une sensibilisation de tous les acteurs (professionnels, habitants...).

L'absence d'une ressourcerie

Une telle structure permettrait de prolonger la durée de vie de certains produits et matériaux encore utilisables et déposés en déchèterie.

Le recours difficile à l'agriculture locale et/ou biologique en restauration scolaire

Les communes intègrent très peu de produits issus de l'agriculture locale ou biologique dans les cantines. En cause, le surcoût lié à l'achat de ces produits, la préparation supplémentaire pour ces aliments et la disparition des cuisiniers communaux liée à la mise en place des liaisons froides. Une pédagogie est nécessaire pour apprendre aux enfants les bienfaits de l'agriculture biologique et pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

La ressource en bois peu exploitée

À titre d'exemple, la structuration d'une filière locale bois/énergie semble difficile. Pourtant, 90 % de l'espace boisé se trouvent sur faible pente et sont donc aisément exploitables. Des blocages existent sur le montage d'un tel projet (absence de scierie sur le territoire, absence de porteur identifié, massif morcelé par des parcelles privées, concurrence difficile avec les plate-formes des grands exploitants).

Des coupures d'électricité récurrentes

Dans certaines communes rurales, des coupures d'électricité se produisent régulièrement, en particulier en bout de réseau.



Observations des habitants

- Proposition pour utiliser les déchets des centres équestres du territoire comme celui du Haras National des Bréviaires dans l'unité de méthanisation de la ferme de la Tremblaye.
- Volonté forte de créer une filière bois sur le territoire. Il n'existe pas pour le moment d'exploitation des produits forestiers (hors forêt domaniale gérée par l'ONF).



Orientations et projets

La création de nouvelles stations d'épuration des eaux usées ou l'accroissement de la capacité des infrastructures existantes

Cela est prévu pour les communes suivantes : Orcemont, La Boissière-École, Saint-Léger-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Hilarion et Gambaiseuil.

Le développement du SPANC

Le SPANC, conformément à la loi, a pour unique mission de contrôler les installations individuelles d'assainissement des eaux usées, en partenariat avec le conseil départemental des Yvelines et l'agence de l'eau Seine-Normandie



Questions clés pour le territoire

Comment mieux valoriser les initiatives mises en place par Rambouillet Territoires, les communes membres et les autres acteurs du territoire en matière de préservation des ressources naturelles ?

Comment améliorer la gestion de l'eau sur le territoire ?

Comment se prémunir des risques et nuisances sur les ressources naturelles au niveau communautaire ?

Comment améliorer encore davantage la qualité de l'eau sur le territoire ?

Quelles solutions proposer aux habitants pour répondre à l'interdiction de brûlage des déchets verts ?



Domaine d'action > Environnement

Une prise en compte des enjeux climatiques amorcée par le Plan Climat Énergie Territorial

Contexte territorial

En 2011, Rambouillet Territoires a engagé une démarche volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et a signé un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME pour la mise en œuvre d'un Plan Climat Énergie Territorial. Le territoire a pu identifier ses 4 premiers postes d'émissions de GES (soit 79 % du total des émissions) qui sont le transport de personnes, les bâtiments tertiaires, l'alimentation et les bâtiments résidentiels.



Atouts à valoriser

Le travail réalisé dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

Depuis 2012, un Bilan Carbone des émissions de GES du territoire et des activités de Rambouillet Territoires a été réalisé. Un plan d'actions a été proposé suite aux résultats de ce bilan et à une phase de concertation avec les agents, les élus communautaires et la population. Une étude de vulnérabilité du territoire au changement climatique a été effectuée dans le même temps.

La sensibilisation des citoyens aux enjeux climatiques dans le cadre du PCET

La réalisation du PCET par Rambouillet Territoires a été l'occasion d'organiser un petit déjeuner/débat avec les acteurs économiques, de sensibiliser le grand public aux enjeux du changement climatique via le lancement officiel et des ateliers de concertation.

Un outil d'informations et de conseils des particuliers aux économies d'énergie

Une permanence Espace Info Énergie a ouvert en 2011 à Rambouillet. Animée par un conseiller de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines, elle apporte des conseils aux particuliers du territoire sur les travaux de rénovation énergétique et le développement des énergies renouvelables. Le conseiller procède au prêt de caméra thermique pour les habitants de Rambouillet.

À titre d'exemple

En 2011, la ville de **Rambouillet** avait signé une convention de partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines pour l'animation d'une permanence Info Énergie sur son territoire.

Points de fragilité et marges de progrès

Les permanences de l'Espace Info Énergie

L'Espace Info Énergie propose des permanences à des horaires qui ne sont pas toujours compatibles avec les horaires des salariés (pas d'ouverture le week-end par exemple) et qui se tiennent uniquement à la ville de Rambouillet.

Observations des habitants

- L'accompagnement en faveur de la rénovation et de l'adaptation de l'habitat ancien doit se développer.

Orientations et projets

Se référer au plan d'actions du Plan Climat Énergie Territorial de Rambouillet Territoires



Questions clés pour le territoire

Se référer au plan d'actions du Plan Climat Énergie Territorial de Rambouillet Territoires



Domaine d'action > Prospective

Un projet de territoire intergénérationnel, solidaire et accessible

Contexte territorial

Rambouillet Territoires connaît un double phénomène. D'une part, le vieillissement progressif de la population, assorti d'une hausse des impôts locaux par foyer, contribue à exclure les jeunes ménages qui ne peuvent s'offrir le même cadre de vie. D'autre part, le développement du territoire dépend davantage du solde migratoire que du renouvellement des générations, les jeunes préférant quitter le territoire pour se former ou trouver un emploi. Cette tendance contribue à uniformiser et à déséquilibrer le territoire d'un point de vue démographique. L'enjeu est donc de permettre à toutes les générations de coexister sur le territoire, en répondant efficacement et équitablement à leurs besoins spécifiques.



La communauté d'agglomération présente des caractéristiques propres à un territoire périurbain en ce qui concerne son offre de logements. La grande proximité avec le pôle économique de Paris et de la petite couronne, ainsi que l'environnement préservé du territoire, font des communes de Rambouillet Territoires des communes assimilées à des cités-dortoirs. Son parc résidentiel est composé à 58 % de maisons individuelles et 62 % des foyers qui y résident sont propriétaires (contre 47 % en Île-de-France). Cela explique notamment la forte sédentarité de la population du territoire : en effet, 67 % des résidents occupent leur logement depuis au moins 5 ans.

La mixité sociale reste peu développée car l'offre de logements a tendance à attirer des publics assez aisés. Le taux de logements locatifs sociaux était ainsi de 10,7 % en 2008 (contre 23 % en Île-de-France).

Une étude prospective a été menée sur le territoire pour évaluer l'évolution du territoire et adapter les politiques publiques pour en faire un territoire intergénérationnel, solidaire et accessible à tous.

Atouts à valoriser

Une démarche prospective pour éloigner Rambouillet Territoires du destin de « Seniorland »

Depuis 2011, Rambouillet Territoires a mené une étude prospective sur le développement du territoire. Le diagnostic a permis de mettre en évidence l'enjeu du vieillissement et de lancer une nouvelle dynamique de projet pour la collectivité. Cette politique orientée « Smart City » fait la part belle aux logiques de réseaux, à l'innovation, et repose sur le capital social et environnemental du territoire pour attirer les jeunes générations.

Des services et des équipements d'accueil et de soins sur le territoire

- **Hébergement** : le territoire est riche en structures d'accueil : résidence « Les Sapins Bleus », résidence « Au Bon Vieux Temps », l'EHPAD de l'hôpital de Rambouillet, « Les Patios d'Angennes », l'EHPAD Georges-Rosset... Les maisons de retraite et les logements adaptés se multiplient et connaissent beaucoup de succès, à l'instar des Senioriales de Rambouillet.

- **Santé et accompagnement** : le territoire bénéficie d'un centre hospitalier général à Rambouillet et d'un hôpital de pédiatrie et de rééducation à Bullion, qui permettent de proposer une offre de soins de proximité assez complète. Les personnes âgées bénéficient de l'aide à domicile via le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Rambouillet Territoires ou d'autres structures privées. Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) interviennent auprès de différents publics dans d'autres domaines au niveau communal.

- **Transports et activités** : les retraités ont accès à une diversité d'activités et de loisirs grâce à des opérations telles que le transport « Cœur de ville » (Saint-Arnoult-en-Yvelines), les minibus communaux et les activités associatives ou encore les cours dispensés par les cyberspaces communautaires.

Des équipements pour répondre aux besoins des jeunes

L'action communautaire pour la jeunesse se traduit par la mise à disposition de terrains multisports et d'aires de jeux sur le territoire. La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Rambouillet, mais aussi les associations proposent des activités très variées, souvent appuyées par les collectivités qui leur mettent à disposition les infrastructures nécessaires.

Des aides à l'emploi destinées aux jeunes

La mission locale intercommunale de Rambouillet propose un accompagnement gratuit, individuel et personnalisé aux jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle. Ses domaines d'intervention couvrent l'emploi, l'orientation, la formation, le logement, la santé, la mobilité et les loisirs. Elle est implantée à Rambouillet mais assure également un accueil via des permanences sur quatre autres cantons.

Plusieurs structures réservées à l'accompagnement de la population

Le CIAS participe au maintien des personnes âgées à domicile en proposant des services à domicile (préparation de repas, ménage, courses, aide administrative, toilettes...). Son intervention est complétée par l'action des CCAS. Au-delà de ces établissements publics, on trouve également de nombreuses associations caritatives (Restos du Cœur, Croix Rouge, Lions Club, Rotary...).

Des micro-crèches pour répondre aux besoins locaux

Afin d'augmenter les possibilités de garde sur le territoire, cinq micro-crèches pouvant accueillir chacune 10 enfants maximum ont ouvert en janvier 2015 à La Boissière-École, Orcemont, Clairefontaine-en-Yvelines, Sonchamp et Rambouillet (celle dernière existait déjà mais était gérée par la ville de Rambouillet). Une sixième devrait voir le jour à Raizeux.



Une offre en gérontologie bien développée sur le territoire

Dans le sud Yvelines, les entités et leurs dispositifs à destination des personnes âgées permettent de répondre à une demande croissante de la population (Coordination Gérontologique Locale du Sud Yvelines par exemple).

Un esprit « village » qui favorise et renforce les liens entre habitants

De manière générale, on trouve une bonne cohésion sociale dans les communes rurales et une entraide entre voisins particulièrement développée. Certaines initiatives permettent de renforcer les liens, comme l'opération « Yvelines Étudiants Seniors » développée par le Conseil général. Il s'agit de prévenir les risques liés à l'isolement des personnes âgées en organisant des visites de convivialité l'été, à domicile, par des jeunes recrutés en emploi saisonnier. Depuis son installation, 70 000 visites ont été effectuées et plus d'un millier d'étudiants ont été recrutés et formés.

Un grand dynamisme associatif dans les communes

Les associations sont très nombreuses sur le territoire, qu'il s'agisse d'associations sportives, culturelles, environnementales ou de loisirs. Elles sont souvent soutenues par les communes (mise à disposition de locaux, subventions...). Ces associations contribuent à faire vivre le territoire à l'échelle locale.

Une prise en compte du handicap de plus en plus importante en ce qui concerne l'accueil et l'accompagnement

Le territoire dispose de capacités d'accueil spécialisé réservées aux personnes en situation de handicap (comme la Maison d'Ulysse à Bullion ou l'Institut Médico-Éducatif Le Castel à Gazeran). La Maison d'Ulysse est un établissement médico-social pouvant accueillir des personnes âgées de 18 ans et plus atteintes d'autisme et/ou de séquelles de psychoses infantiles (28 places en internat continu). Certaines écoles sont aussi en mesure d'accueillir des enfants autistes.

Un accompagnement vers l'épanouissement professionnel de chacun

La Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Centre et Sud Yvelines (MEECSY), par son action partenariale, accompagne à la fois les personnes à la recherche d'un emploi mais aussi les porteurs de projet. Elle propose une aide technique et financière ainsi que des solutions d'hébergement pour les entreprises. La MEECSY accompagne aussi les entreprises déjà installées. La Mission Locale de Rambouillet, quant à elle, travaille en partenariat avec la MEECSY et le Pôle Emploi, afin d'accompagner les jeunes vers le chemin de l'emploi.

Des logements adaptés aux publics fragiles bien que centralisés sur la ville-centre du territoire

La ville de Rambouillet intègre plus de 2 500 logements gérés par des bailleurs sociaux (SEMIR, OPIEVOY, Domnis, Sogemac habitat), 115 logements répartis dans des Résidences pour Personnes Âgées (RPA) et près de 150 logements réservés aux étudiants ou jeunes en insertion (80 chambres à la résidence Pierre Raynaud, 50 chambres chez l'habitant gérées par le service habitat de la mairie, et 18 logements « passerelle » rue Lachaux).

Un accompagnement de la population en faveur de la rénovation et de l'adaptation de l'habitat ancien

Depuis 2004, la communauté d'agglomération verse des subventions pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat aux habitants du territoire. En 10 ans, 402 dossiers ont été traités pour l'attribution de subventions pour l'amélioration de l'habitat, en collaboration avec le PACT Yvelines. La volonté est de maintenir à domicile des personnes semi-dépendantes, de réaliser des travaux de mise aux normes et d'économies d'énergie dans les logements...

Des objectifs remplis en termes d'accueil des gens du voyage

Rambouillet Territoires a répondu à ses objectifs concernant les aires permanentes d'accueil pour la période 2006-2012 (50 places).

À titre d'exemple

À **Saint-Arnoult-en-Yvelines**, le CCAS et Simply Market ont mis en place une distribution alimentaire au profit des familles les plus fragiles, avec les produits invendus à délai de consommation court. Une cinquantaine de personnes en bénéficient.

L'association Éman'SEL a mis en place un Système d'Échange Local à **Émancé**.

Le **Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse** propose une bourse d'échanges de matériaux pour les habitants du territoire.

À **Rambouillet**, une résidence étudiante a ouvert en 2014, elle se compose de 90 studios (entre 25 et 30 m²).

Le centre du village d'**Auffargis** accueille, depuis 2009, 15 logements sociaux parfaitement intégrés au nouveau cœur de village.

Des associations sur le territoire participent aussi à la sensibilisation au développement durable.

Sonchamp Environnement, par exemple, défend la qualité environnementale de la ville.

Le collectif « La Fabric des colibris » a créé sur Rambouillet des groupes de travail sur plusieurs projets : une « ressourcerie », un broyeur de déchets verts itinérant, l'intégration de produits issus des circuits courts et de l'agriculture biologique dans les menus des cantines scolaires. Des ateliers « Répare café » et « Répare vélo » ont aussi été mis en place par « La Fabric des colibris » et rencontrent un vif succès car la demande de la population est présente.

La commune de **Raizeux** a ouvert un centre intergénérationnel en 2014.

Points de fragilité et marges de progrès

Une offre de services pour la petite enfance à développer

En 2008, une étude sur l'ensemble des structures d'accueil en milieu rural sur le territoire de la communauté d'agglomération a été menée. Le résultat final a démontré un besoin en termes de structures de garde pour les enfants de moins de trois ans, jusqu'à leur entrée en maternelle. Les micro-crèches ouvertes en janvier 2015 ont vite été saturées de demandes.

Quand jeunesse rime avec mobilité

Les jeunes des communes rurales de Rambouillet Territoires sont parfois contraints de se déplacer pour avoir accès à des activités sportives et culturelles.

Des conséquences du vieillissement à anticiper

En 2020, 12,5 % des Franciliens de 75 ans ou plus seraient potentiellement dépendants. Le territoire aura à pallier un manque d'équipements et de praticiens pour les soins infirmiers à domicile, les courts séjours et les centres de santé. L'accessibilité des bâtiments et des services est à prendre en compte également. Il manque aujourd'hui des structures intermédiaires entre le domicile et la maison de retraite (habitat intergénérationnel par exemple).

Une information sur les aides aux personnes âgées à améliorer

Face au vieillissement de la population, des dispositifs nationaux et locaux d'aide à destination des personnes âgées ont été développés. Cependant, certains sont peu ou mal connus et mériteraient de faire l'objet d'une communication adaptée.

Peu de mixité intergénérationnelle sur le territoire

Il n'existe pas de structures permettant aux jeunes et seniors de se retrouver et d'échanger, alors que les besoins des uns peuvent correspondre aux demandes des autres (déplacements dans les commerces, partage de logements...).

Un manque d'articulation de l'action sociale sur le territoire

Il existe quelques partenariats, notamment entre les CCAS de Bonnelles, La Celles-les-Bordes, Rochefort-en-Yvelines, Longvilliers, Clairefontaine-en-Yvelines et Bullion en ce qui concerne les activités des seniors. Toutefois, on constate un manque de communication et d'information sur l'action du CIAS et celle des CCAS. Cette situation ne favorise pas la mise en place d'actions complémentaires.

Des moyens d'intervention inadaptés à l'urgence de certaines situations

Les structures d'accompagnement, comme le CIAS et les CCAS, ne recensent pas les personnes en difficulté si elles ne se font pas connaître d'elles-mêmes.

Le CIAS manque de moyens pour faire face aux situations de précarité d'urgence. Cette situation se trouve accentuée par les problématiques de ressources humaines que rencontre la structure. De manière générale, la communauté d'agglomération, comme tout le territoire du sud Yvelines, rencontre des difficultés dans le recrutement de personnel dans les métiers d'aide à la personne.

Des efforts à réaliser en termes d'accessibilité des personnes en situation de handicap

À l'heure actuelle, la majorité des bâtiments publics, de la voirie, des transports et des commerces du territoire n'est pas aménagée pour permettre aux personnes en situation de handicap de circuler de manière autonome. Toutefois, certains projets font office d'exemple, notamment la mise aux normes « personnes à mobilité réduite » (PMR) de la gare de Rambouillet (ascenseur, rehaussement des quais...) en 2013. Les associations de défense des PMR sont sous-représentées dans les commissions départementales et communales et ne peuvent plus conseiller les maîtres d'ouvrage.

Des choix relatifs à la réforme des rythmes scolaires pas toujours appréciés

Dans plusieurs communes, la modification des rythmes scolaires a conduit au mécontentement de parents d'élèves (élèves plus fatigués, moins de contacts entre les parents d'élèves...).

Une offre médicale insuffisante en dehors des pôles urbains

D'après l'étude prospective menée en 2012, le territoire intercommunal compte environ 1 médecin pour 1 100 habitants. Ce chiffre demeure insuffisant pour soutenir la pression à venir sur la profession et le vieillissement de la population. On recense également peu de maisons de santé sur le territoire.

Un accès à l'emploi parfois restreint par les capacités de mobilité des habitants

Sur un territoire où le mitage est important et où seuls 28 % des habitants travaillent dans leur commune de résidence, les distances domicile-travail sont relativement importantes. Cela contraint bien souvent les foyers à disposer d'un ou plusieurs véhicules personnels et représente donc un budget conséquent. Inversement, les entreprises situées dans les communes rurales peinent à trouver leur personnel sur place.

Un faible taux de logements sociaux

Avec le passage de la communauté d'agglomération à plus de 50 000 habitants, la loi SRU impose une obligation de 25 % de logements sociaux pour les communes de plus de 1 500 habitants. Aucune des communes concernées ne répondant à cette obligation, des pénalités financières s'appliquent.

Une tendance au mitage et à l'étalement urbain

De manière générale, le territoire est constitué de petites communes éclatées en hameaux. Ces dernières années on constate une consommation d'espace par logement beaucoup plus forte qu'auparavant sur le territoire et un taux de croissance de l'espace urbanisé bien souvent supérieur à la croissance de la population. Des opérations de densification ont cependant été réalisées à Saint-Arnoult-en-Yvelines et à Rambouillet.

Un marché de l'immobilier en tension

On trouve, sur le territoire, une faible vacance de logements (5 %) ainsi que des conditions d'accessibilité difficiles : des loyers et charges élevés et un manque de logements locatifs, en particulier sociaux.

Les aires d'accueil des gens du voyage connaissent des difficultés de gestion

L'aire d'accueil de Rambouillet (22 emplacements) présente quelques difficultés au niveau des relations avec les occupants qui ont tendance à vouloir se sédentariser. On y trouve des problématiques sociales fortes : impayés, dégradations, familles en difficulté financière, scolarisation partiellement suivie...

Des associations en perte de vitesse

Les associations présentes dans les communes rurales ont du mal à renouveler leurs dirigeants (souvent des retraités) et à mobiliser de nouveaux publics.

Les incivilités et l'insécurité des biens et des personnes : des préoccupations grandissantes

Le sentiment d'insécurité représente une forte préoccupation pour les habitants du territoire, en particulier dans les communes rurales. Les moyens et les pouvoirs des forces de l'ordre, ainsi que la multiplication des actes de malveillance et des incivilités (stationnement dangereux, vitesse de circulation, déjections canines...) ne rassurent pas la population.

L'accès aux soins et aux services limité dans certains cas

Les urgences de l'hôpital de Rambouillet, comme bien souvent ailleurs, sont parfois saturées et ne répondent pas toujours à des besoins précis. Les cabinets de médecins sont souvent complets et le remplacement en cas de départ est fréquemment difficile. En vieillissant, les habitants doivent se rapprocher des services (en ville) ou faire appel à des services à la personne pour rester dans leur commune.

Des disparités entre les communes en termes de services

Les habitants du territoire souhaitent vivre à la campagne avec les services de la ville, mais les services de proximité ont tendance à disparaître dans les communes rurales.



Observations des habitants

- Fort dynamisme des associations sur le territoire. Les associations sont les premiers usagers des bâtiments publics.
- Le « Répare café » et le « Répare vélo » sont plébiscités.
- Volonté d'avoir de meilleurs dispositifs d'échange entre les jeunes et les seniors.



Orientations et projets

La réalisation d'un Contrat Territorial Global piloté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

En 2015, le CIAS pilotera, en partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines, la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines et la Mutualité Sociale Agricole, une étude du territoire d'un point de vue social et médical. L'objectif sera de faire remonter les besoins du territoire pour mieux orienter les mesures à mettre en place sur celui-ci.

La création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité

Rambouillet Territoires va constituer la commission intercommunale pour l'accessibilité afin de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ; faire toute proposition utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant ; accompagner les nouvelles constructions et les aménagements en voirie ; organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes en situation de handicap.

Un projet de RIAM (Relais intercommunal d'assistantes maternelles) itinérant

Cette structure qui regrouperait environ 250 assistantes maternelles est en cours d'étude. À partir du siège, qui pourrait être basé à Rambouillet Territoires, les animatrices se déplaceraient dans les communes avec des tapis, des jeux et du matériel de change 3 jours par semaine. Elles iraient à la rencontre des assistantes maternelles de trois ou quatre communes voisines, pour rompre leur isolement et renforcer l'offre de garde.

De nouveaux établissements pour les personnes âgées à Saint-Arnoult-en-Yvelines

La commune a répondu en mars 2013 à l'appel à projet du Conseil général des Yvelines pour l'implantation d'une MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées) de 23 logements. Y est aussi prévu la réalisation d'un foyer et d'un centre spécialisé dans l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

La prise en compte de l'humain et de l'environnement dans les nouveaux projets d'habitat

Deux éco-quartiers sont en projet à Rambouillet : un quartier proche de la gare et un quartier forestier, La Croisée des Bois. Ce projet correspond au nouveau parti-pris urbanistique de la ville qui applique cet aspect aux nouveaux aménagements, en prenant en compte le développement durable et le bioclimatisme.

La création d'une aire de grand passage sur l'axe RN10 dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2012-2018

Ce projet, encore polémique, devrait accueillir 150 caravanes.



Questions clés pour le territoire

Comment répondre aux besoins des jeunes ménages en matière de petite enfance ?

Comment permettre aux jeunes de tous les âges de s'épanouir sur le territoire ?

Comment anticiper le vieillissement du territoire ?

Comment mieux connaître les attentes de publics spécifiques comme les jeunes et les personnes âgées ?

Comment mieux articuler l'action sociale sur le territoire ?

Quelles solutions adopter pour mieux communiquer sur l'action sociale et valoriser les initiatives des acteurs du territoire ?

Comment attirer et fidéliser les publics en difficulté et éviter les situations de non-recours ?

Quelles actions faut-il mener pour accompagner les personnes en situation de précarité liée aux transports et déplacements ?

Comment tendre vers plus de mixité sociale au travers de la politique de logement de Rambouillet Territoires ?

Quelle politique d'harmonisation de l'offre de logement à l'échelle communautaire ?

Quelle vulgarisation et pédagogie auprès des habitants pour l'accueil de logements sociaux ?

Comment lutter contre la hausse des prix du logement sur le territoire du fait de la pression foncière ? (et aider les personnes les moins aisées à accéder à un logement à des prix abordables)

Comment favoriser l'acceptation de tous et limiter les craintes ?

Comment assurer l'égalité d'accès à la culture et aux services publics pour les habitants de Rambouillet Territoires ?

Quel soutien à la consommation locale et aux commerces de proximité ?

Comment inciter les professionnels de santé à s'installer et à se maintenir sur le territoire ?

Comment mobiliser et structurer les associations pour animer la vie locale ?



Domaine d'action > Prospective

L'intercommunalité : outil de développement du territoire en harmonie avec les communes

Contexte territorial

Comme dans beaucoup de territoires peu denses, la communauté d'agglomération connaît un phénomène de concentration des services, des activités et des animations dans les pôles urbains. La concurrence imposée par la grande distribution au commerce de proximité, la mobilité accrue des consommateurs, la réorganisation des réseaux de services publics et les démarches de mutualisation sont autant de causes de cette concentration. Les habitants du territoire intercommunal craignent à l'heure actuelle un manque d'animation dans leur ville de résidence et un éloignement des services de santé, culturels, sportifs et administratifs. L'enjeu pour Rambouillet Territoires, en partenariat avec ses communes membres, concerne la revitalisation des communes et l'égal accès de la population aux services et aux activités.



Un projet territorial de développement durable ne peut être couronné de succès sans la participation des habitants et des acteurs du territoire à sa construction. Rambouillet Territoires et ses communes membres ont donc un rôle à jouer dans l'appropriation de la démarche, en sensibilisant, informant et accompagnant les initiatives locales. La mobilisation de tous les acteurs permet la compréhension exhaustive des enjeux du développement durable et la création de solutions durables issues de la volonté collective.

Atouts à valoriser

Des équipements sportifs communautaires décentralisés

Via son programme d'implantation d'équipements de proximité, Rambouillet Territoires a réalisé 10 aires de jeux et 15 terrains multisports répartis sur tout le territoire. Elle gère actuellement ces terrains multisports et 12 aires de jeux (2 d'entre elles ayant été transférées à Rambouillet Territoires). Ces équipements sont en libre accès.

Un conservatoire, deux établissements avec des manifestations délocalisées

Les deux établissements du conservatoire, situés à Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines, proposent l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique pour les enfants du territoire communautaire. Le conservatoire organise des événements (gala de danse, concert des orchestres, théâtre, auditions, concerts professionnels, résidences artistiques...) en les programmant dans d'autres communes de Rambouillet Territoires pour se rapprocher des habitants et diversifier l'offre culturelle, y compris en milieu rural.

Des événements culturels et sportifs qui animent les communes

Le Salon des peintres et sculpteurs à Rambouillet, Saint-Arnoult-en-Yvelines ou Sonchamp, la fête du muguet à Rambouillet, le Centre Technique National de football Fernand-Sastre à Clairefontaine-en-Yvelines (quand l'équipe de France s'y entraînent à la veille de grands matchs) sont des exemples de spécificités communales qui animent périodiquement le territoire. L'office de tourisme de Rambouillet Territoires, les réseaux sociaux et sites Internet des collectivités permettent de faire passer l'information.

Des démarches de concertation dans les communes et au niveau intercommunal

Beaucoup de communes sur le territoire ont organisé une concertation et des groupes de travail avec les habitants sur certains sujets (réforme des rythmes scolaires par exemple). Rambouillet Territoires a aussi mené des temps d'échanges et de sensibilisation avec la population dans le cadre du Plan Climat Énergie Territorial et de l'Agenda 21.

Des actions de sensibilisation des enfants au développement durable

Rambouillet Territoires a proposé plusieurs événements aux enfants par l'intermédiaire des écoles : visite du rucher pédagogique et animations sur le thème des abeilles, « l'Éductour eau » (visites de sites et présentation de supports pédagogiques sur le cycle de l'eau avec le soutien de Veolia Eau...).

Des nombreuses actions d'information et d'éducation au développement durable menées par le Parc Naturel Régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse

Le PNR s'investit fortement dans la communication et la sensibilisation au développement local durable via son site Internet très complet et son magazine, *L'Écho du Parc*. On peut y trouver des conseils et informations sur les pratiques durables, les écogestes, les aides à projets possibles et les initiatives locales. Le PNR organise également des animations et des événements tournés vers le développement durable et l'environnement (opération de nettoyage de printemps, salon de l'éco-habitat...). Par ailleurs, la charte du PNR vaut Agenda 21 pour les seize communes de Rambouillet Territoires adhérentes.

Une offre d'éducation élémentaire de proximité

Presque toutes les communes ont une école maternelle et/ou primaire sur leur territoire. Cela permet à la plupart des enfants de rester dans la commune jusqu'au collège.

Des efforts de communication sur la vie locale

La lettre d'information de la communauté d'agglomération *RT infos* et de nombreuses communes proposent un journal municipal permettant de bien informer les habitants sur les événements et les animations de leur territoire.

À titre d'exemple

Depuis 2012, la ville de **Rambouillet** a mis en place des potagers pédagogiques dans 6 écoles et 4 structures d'accueil pour la petite enfance.

Un Conseil municipal des Jeunes, composé d'une quinzaine de conseillers, a été créé à **Saint-Arnoult-en-Yvelines**. Il permet d'inciter les jeunes à s'impliquer dans la vie citoyenne et à mettre en place des projets dans leur commune (animations, solidarité...).

Points de fragilité et marges de progrès

Des infrastructures vieillissantes

Les infrastructures communales et communautaires sont majoritairement anciennes et ne répondent pas aux normes personnes à mobilité réduite (PMR).

Des nuisances générées par les terrains multisports

Des plaintes ont été recensées dans certaines communes pour nuisances sonores durant l'utilisation des terrains multisports par les jeunes. Si ces services doivent normalement avoir un impact positif sur la vie locale, leur lieu d'implantation n'a pas toujours fait l'objet d'une concertation avec la population.

Un manque de valorisation et de structuration du tissu associatif à l'échelle de Rambouillet Territoires

Malgré leur dynamisme, les nombreuses associations ne parviennent pas toujours à toucher leur public et à conserver leur force d'action au niveau local. La plupart rayonnent au niveau communal, mais pas forcément au niveau intercommunal. Les forums des associations sont une réponse partielle à ce besoin, mais les annuaires d'associations développés par certaines communes pourraient être mutualisés au niveau communautaire.

Un budget parfois dispersé par la multiplication des actions culturelles ou ludiques

L'équilibre est parfois fragile entre dynamique de projet et optimisation du budget. Les nombreux événements et actions, qui sont parfois limités par le budget disponible, devraient être priorités.

Des concerts du conservatoire peu fréquentés

Malgré les efforts réalisés, le public n'est pas toujours au rendez-vous alors que les concerts sont gratuits et de grande qualité. Peut-être pour l'image « élitiste » de ces concerts de musique classique... La communication peut sans doute être améliorée, surtout auprès des publics peu habitués à ce domaine culturel.

Disparition de l'école des sports

Suite à la modification des rythmes scolaires, l'école des sports et d'autres écoles des sports communales ont disparu en 2014. Elles permettaient de proposer des activités sportives diverses et variées à de nombreux jeunes du territoire.

Une participation des citoyens à développer

La démocratie locale est un échelon pertinent pour envisager la concertation et la participation des citoyens à l'action publique. L'Agenda 21 et le PCET sont de bons exemples de démarches participatives.

Une communication qui a du mal à atteindre les publics concernés

Les ateliers de concertation du Plan Climat Énergie Territorial et de l'Agenda 21 ont montré les difficultés de Rambouillet Territoires à mobiliser les habitants, associations et autres acteurs du territoire. Le manque de communication a souvent été présenté comme raison expliquant cette faible mobilisation.

Peu de pratiques durables sur les zones d'activités

Excepté le parc d'activités Bel Air - La Forêt, peu de démarches éco-responsables sont recensées sur les zones d'activités gérées par Rambouillet Territoires.

Un manque de cohérence territoriale dans la mise en place de certains services

Les limites de territoires ne sont pas les mêmes selon les compétences et les services rendus (par exemple, les transports scolaires sont faits en lien avec la carte scolaire et non avec la carte de l'intercommunalité). Cela peut avoir un impact sur les services rendus pour les communes situées en limite de territoire communautaire. De même, les pôles d'attractivité ne sont pas toujours situés dans la ville-centre, Rambouillet, mais dans d'autres villes situées en périphérie du territoire (Épernon, dans l'Eure-et-Loir, Limours, dans l'Essonne, ...).



Observations des habitants

- Les démarches de concertation et de sensibilisation au développement durable sont appréciées.
- Des remarques ont été faites pour signaler que la communication de l'agglomération n'atteint pas toujours directement les habitants.



Orientations et projets

L'amélioration de la capacité d'accueil des établissements scolaires

La commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines a pour projet de rénover les écoles de son territoire. À Émancé et à Raizeux, la construction d'une classe de primaire supplémentaire est en projet. Enfin, l'extension de l'école est en cours d'achèvement à Hermeray.



Questions clés pour le territoire

Quelles nouvelles formes d'organisation des services pour assurer leur accès sur l'ensemble du territoire ?

Quelle participation citoyenne à l'action publique dans les communes et l'intercommunalité ?

Comment inciter les citoyens à adopter des comportements plus durables au quotidien ?

Quels futurs projets pour l'éducation des enfants au développement durable ?

Comment sensibiliser des acteurs du territoire aux compétences de chaque collectivité, pour une meilleure compréhension des rôles de chacune ?



Domaine d'action > Prospective

Mobilité et couverture numérique : les deux enjeux majeurs

Contexte territorial

L'étude prospective menée sur le territoire de la communauté d'agglomération a identifié le développement des réseaux parmi les priorités pour redynamiser le territoire. Les réseaux de mobilité et numériques constituent des réseaux indispensables pour permettre d'attirer de nouvelles populations, plus jeunes, et des entreprises.

Les déplacements en véhicules motorisés individuels restent prépondérants sur le territoire, notamment en ce qui concerne les trajets domicile-travail. En effet, 37 % des actifs travaillent hors de leur commune mais dans le département et un tiers travaille hors du département. 87 % des ménages possèdent au moins une voiture. La part des distances parcourues en modes actifs (marche, vélo...) ou en transports en commun reste quant à elle assez faible, de l'ordre de 39 % (contre une moyenne de 51 % en Île-de-France). La mobilité de tous sur le territoire est un élément indispensable au développement de celui-ci.



La couverture numérique est encore limitée sur le territoire. Le déploiement de la fibre optique se fait progressivement sur Rambouillet, les réseaux Internet et téléphoniques ne couvrent pas efficacement l'ensemble du territoire communautaire.

Atouts à valoriser

Des infrastructures de transport qui permettent des liaisons rapides avec les territoires voisins, notamment avec Paris

En termes d'accessibilité routière, on note la présence de la RN10 et de l'A10 (sur une petite partie du territoire) ainsi que d'un réseau assez dense et bien maillé de routes départementales. Ces voiries sont dans un bon état général.

Ce réseau routier est complété par le réseau SNCF Transilien (ligne N : Paris - Rambouillet) et TER (ligne Paris-Chartres), qui relie Rambouillet (et Gazeran) à Paris-Montparnasse en seulement 35 minutes. La gare de Rambouillet constitue une des infrastructures de transport principale du territoire. Aux heures de pointe, un train y part toutes les 10 minutes : on y enregistre 9 300 montées quotidiennes, un chiffre en constante augmentation.

La ville de Longvilliers, quant à elle, est desservie par la ligne d'autocar Trans'Essonne 91-03 qui relie Dourdan à la gare TGV de Massy-Palaiseau.



Quelques réseaux de transport collectif urbain

Le réseau de bus de la commune de Rambouillet (R'bus) propose 5 lignes, avec une fréquence de passage de 15 minutes en heure de pointe. On trouve, par ailleurs 21 lignes de cars interurbains qui desservent les principaux pôles du sud Yvelines et convergent principalement vers Rambouillet (13 lignes). Leur fréquence de passage est variable : en moyenne 10 dessertes par jour dans les deux sens. Le SITERR (en plus du STIF) est le partenaire indispensable pour la gestion et le développement des transports en commun routiers sur le territoire.

Des parkings communautaires gratuits

Les parkings de Longvilliers et Gazeran sont gratuits, ce qui permet de faciliter l'intermodalité (accès aux aires de covoiturage et aux transports en commun).

Un service de transport pour les personnes à mobilité réduite

Le service PAM 78 est une offre de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite. Il est proposé par le Conseil général des Yvelines.

L'expérimentation de véhicules électriques par le personnel de la communauté d'agglomération

Depuis novembre 2013, Rambouillet Territoires expérimente une flotte en autopartage de 5 véhicules électriques. L'objectif à terme est de développer des infrastructures de recharge pour voitures électriques sur le territoire, mais également d'élargir l'expérimentation à d'autres modes de déplacements (vélos à assistance électrique, scooters).

Le développement d'aménagements pour les modes de déplacements doux

Des cheminements pédestres et cyclables sont associés aux projets d'aménagement des nouveaux quartiers. Un réseau cyclable s'est développé peu à peu au cours des dernières années sur Rambouillet (20 kilomètres d'aménagements cyclables environ). En 2013, Rambouillet Territoires a mené une étude sur le développement d'itinéraires de cyclotourisme sur son territoire, en lien notamment avec le développement national des Véloroutes et Voies Vertes (passage de la Véloscénie Paris / Le Mont-Saint-Michel sur le territoire communautaire). Le PNR développe également des itinéraires de randonnée sur son territoire.

Des réseaux de télécommunication déployés sur l'ensemble du territoire

Le territoire du SCOT sud Yvelines dispose d'un réseau téléphonique filaire de bonne qualité. Par ailleurs, le réseau Internet a été développé afin de répondre aux besoins spécifiques des acteurs économiques. Le réseau « Yvelines Numérique » est déployé depuis 2006 : il représente un dispositif de 530 km et concerne 80 zones d'activités, une vingtaine d'immeubles publics, d'entreprises et de centres d'affaires ainsi que de nombreux établissements publics. Courant 2013, 2 600 entreprises ont été équipées en fibre optique et peuvent bénéficier des services à très haut débit des opérateurs de télécommunications.

À titre d'exemple

La commune de **Bonnelles** a mis en place le dispositif « Véhicul'et Moi », un système de covoiturage local. Elle propose aussi un pédibus avec 3 lignes.

Une aire de covoiturage est présente sur le parking de **Longvilliers**.

Les communes de **Saint-Arnoult-en-Yvelines** et **Sonchamp** proposent des services de minibus pour les groupes de jeunes ou pour les personnes âgées.

La commune de **Bullion** a acquis un terrain en 2013 pour réaliser une liaison douce Bullion-Bonnelles.

La commune de **Auffargis** propose une navette pour rallier la gare des Essarts-le-Roi. Mais celle-ci n'est que très peu utilisée.

Un groupe de travail « Circulations douces » a été créé à **Rambouillet**. Il a pour objectif d'aboutir à des propositions pour poursuivre l'amélioration du réseau cyclable et est composé d'élus, de techniciens et d'associations de cyclistes (Association Rambolitaine de Cyclistes Urbains, Cyclotouristes de Rambouillet).

La gare de Rambouillet : une infrastructure de transport majeure qui nécessiterait d'être optimisée

Sa localisation en fait un équipement particulièrement enclavé et ne permet pas la mise en place d'une desserte par bus en site propre. Quant au TER, sa fréquence de passage est importante mais il reste tout de même très fréquenté aux heures de pointe et présente quelques problèmes de ponctualité pouvant avoir un impact sur l'intermodalité. Par ailleurs, un sentiment d'insécurité est présent à certaines heures dans les omnibus.

Encore trop peu d'incitations en faveur du covoiturage

On recense peu d'aires de covoiturage sur le territoire (uniquement à Longvilliers). Le développement du covoiturage dynamique est limité par l'absence de réseau téléphonique mobile et Internet sur le territoire.

Une offre de transports en commun encore insuffisante et inaccessible à une partie de la population

Le réseau de bus de la commune de Rambouillet dispose de peu d'aménagements lui permettant d'avoir des temps de parcours compétitifs par rapport à la voiture individuelle : pas de sites en propre, de couloirs d'approche ou de priorités aux feux. La taille des bus pourrait être optimisée en fonction des horaires de circulation.

De manière générale, les réseaux de cars pour les communes rurales sont peu adaptés au public salarié (peu de passage le soir ou en horaires décalés) et aux personnes à mobilité réduite. Ils correspondent plutôt aux déplacements pendulaires du public scolaire. Il existe des problèmes de cohérence de transport sur certaines zones en raison des différents territoires de la carte scolaire et de la carte des transports. La diminution de l'offre de transports scolaires conduit certaines familles à se rapprocher des villes par manque d'autonomie des jeunes.

On recense des problèmes de synchronisation dans l'intermodalité (décalages trop importants entre les horaires de trains et les horaires de bus en gare de Rambouillet), pouvant nuire au recours à ces modes de déplacements alternatifs à la voiture.

Le service PAM 78 ne répond à la demande que pour une partie des personnes à mobilité réduite et les contraintes de réservation en font un service pertinent pour les trajets réguliers ou prévus mais non pour les situations d'urgence.

Des services alternatifs n'existent pas pour se substituer en cas d'absence de transports en commun (location de vélos ou scooters, transport à la demande, autopartage...).

Il existe ainsi des disparités importantes en termes de transports entre les communes du territoire.

Les modes de déplacement actifs (marche, vélo...) encore peu utilisés par la population pour leurs déplacements quotidiens

Le territoire dispose de quelques réseaux cyclables, assez denses en zone urbaine, mais quasi inexistant dans les petites communes et entre communes et qui manquent globalement de continuité et de maillage (il est difficile d'aller d'une commune à l'autre à pied ou à vélo). Ces itinéraires manquent souvent de sécurité. Les pistes cyclables en forêt sont progressivement détruites et non remplacées. Rambouillet Territoires et les communes membres concernées par le passage de la Véloscénie Paris / Mont-Saint-Michel, malgré leur volonté, n'arrive pas à développer cet itinéraire de cyclotourisme. Par ailleurs, il existe peu de services et d'équipements sur le territoire permettant de favoriser la pratique du vélo (parkings vélos sécurisés en particulier à proximité des gares, parkings relais en périphérie des pôles urbains, services de location de vélos...). On recense peu de pédibus dans les communes alors que beaucoup d'enfants peuvent se rendre à pied à l'école. Leur développement n'est possible qu'avec la mobilisation de tous les acteurs (mairies, associations, parents d'élèves, écoles...). Il y a un manque global de concurrence entre la voiture et les autres modes de déplacements (coût, temps de trajet...) sur le territoire. Les attentes des acteurs du territoire en matière de nouveaux services de mobilité sont méconnues.

Des besoins de rénovation pour sécuriser les déplacements des usagers

À l'heure actuelle, deux-tiers des voiries sont en bon état. Le partage de l'espace, de la route et des trottoirs, en particulier dans les zones de circulation apaisée, n'est pas toujours respecté et nécessite de sensibiliser pour une meilleure cohabitation entre les différents usagers de la route. Par ailleurs, il y a souvent un manque de coordination entre les différentes collectivités compétentes pour la rénovation des voiries (Conseil départemental, communauté d'agglomération, communes...).

Pas de très haut débit pour les particuliers sur une grande partie du territoire

La couverture numérique (Internet et téléphonie mobile) est insuffisante, en particulier dans les hameaux. Elle est pourtant nécessaire pour permettre le développement du territoire et du télétravail (à domicile ou dans des centres de télétravail). Les éventuels centres de télétravail devront être accessibles à la population avec une offre de mobilité adéquate, notamment pour les habitants des communes rurales.

Des impacts négatifs liés aux grandes infrastructures de transport du territoire

L'axe RN10 est très chargé : plus de 40 000 véhicules circulent tous les jours sur cette route entre l'entrée sud de Rambouillet et le nord du territoire, causant nuisances (bruit, pollution) et embouteillages. Certaines routes secondaires sont empruntées par les poids lourds pour pouvoir accéder aux pôles d'activités, mais cette circulation est parfois incompatible avec les caractéristiques urbaines des voiries communales traversées. Saint-Arnoult-en-Yvelines a dû mettre en place un itinéraire de déviation des poids lourds pour canaliser le trafic de transit de ces derniers hors de son centre-ville. La signalétique pourrait être améliorée pour éviter que les camions ne se perdent et circulent dans les centre-bourgs. De manière générale, des problématiques d'insécurité routière sont présentes sur les axes très fréquentés.

Une offre de stationnement difficile à proximité des infrastructures de transports (autoroutes, gares) et lors des manifestations

Les parkings de Longvilliers et Gazeran sont souvent saturés et ceux proches de la gare de Rambouillet sont payants, cela entraîne du stationnement sauvage à proximité. Lors des manifestations, les touristes de passage n'ont pas forcément la possibilité de stationner et, de fait, ne s'arrêtent pas forcément pour profiter des animations proposées.

Le constat est le même pour les vélos, qui ne disposent pas d'équipement de stationnement sécurisé et en nombre suffisant à proximité de la gare de Rambouillet.

Un non-respect des obligations en matière de Plan de Déplacements Entreprise

Les établissements du territoire ayant l'obligation de réaliser un plan de déplacements ne l'ont pas encore effectué. Les zones d'activités peuvent être un moyen de développer des plans de déplacements inter-entreprises pour mutualiser les moyens.



Observations des habitants

- La voirie est en bon état, les parkings communautaires doivent être conservés.
- La couverture numérique est parfois limitée sur certaines communes du territoire : cela peut être un frein au télétravail.
- La desserte des communes rurales par les transports en commun est parfois insuffisante et se compose essentiellement de transports scolaires.
- Manque de sécurité sur les aménagements cyclables



Orientations et projets

Le Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France (PDUIF) fixe pour 2020 les objectifs suivants :

- La réduction de 2 % des trajets en voiture particulière et en deux-roues motorisés
- L'augmentation de 20 % des trajets en transports en commun
- L'augmentation de 10 % des trajets en modes de déplacement actifs (marche, vélo...)
- La circulation de 400 000 véhicules électriques ou hybrides rechargeables

Un télécentre pour limiter les déplacements des actifs

Pour que certains actifs puissent rester sur le territoire, un projet de télécentre est en cours d'étude pour leur permettre de travailler à distance. Des services de proximité seraient intégrés au bâtiment, ainsi que des solutions de mobilité.

Freestop, un service de covoiturage local

Un service de covoiturage instantané proposé par la commune de Poigny-la-Forêt, Freestop, a été retenu dans le cadre de l'appel à projets « Utopies réalistes » du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. À la demande de celui-ci, ce projet a été adressé à Rambouillet Territoires pour une mise en œuvre à l'échelle de son territoire.



Questions clés pour le territoire

Quelles solutions développer pour limiter l'utilisation de la voiture personnelle ?

Comment limiter l'enclavement de certains territoires ?

Comment faire de la mobilité un facteur de liens et d'échanges au sein de Rambouillet Territoires ?

Quid de la mise en place d'un schéma intercommunal de la mobilité ?

Comment répondre aux demandes des acteurs du territoire (entreprises, particuliers) en matière de performance des réseaux de mobilité et numériques ?

Comment développer l'efficacité des réseaux Internet et téléphoniques sur le territoire ?



Domaine d'action > Développement économique

Une économie dynamique et ancrée dans le territoire

Contexte territorial

L'étude prospective menée par Rambouillet Territoires, en 2011, établissait que le taux d'actifs et le nombre de créations d'entreprises étaient en baisse, en raison de la crise. La tendance semble s'inverser puisque, selon l'INSEE, la création d'entreprises a augmenté entre 2012 et 2013. Si le taux d'activité des plus de 15 ans est inférieur à celui de l'Île-de-France (61 % contre 64 %), le chômage est nettement inférieur sur le territoire (5,5 %). Les entreprises de commerce et services représentent environ un tiers du tissu économique, et les secteurs de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale emploient 36 % des salariés. Enfin, l'économie présentielle représente 62 % des établissements et 73 % des emplois. Le développement économique est donc dans un mouvement positif, mais le territoire reste un lieu d'hébergement pour les actifs travaillant aux alentours (cités dortoirs), et l'attente des habitants est forte concernant le dynamisme du territoire.



Atouts à valoriser

Des actions pour développer la consommation locale, l'artisanat et les commerces de proximité

Des événements sont organisés sur le territoire pour les promouvoir (salons, fêtes de ferme, marchés). Les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) commencent également à se développer dans les communes pour fournir des produits maraîchers locaux aux habitants en circuit court. Le PNR valorise les artisans locaux en leur attribuant une marque « Savoir-faire du Parc » et aide au montage de projets. Les grandes surfaces du territoire sont demandeuses de produits locaux.

Un territoire attractif pour l'implantation d'entreprises

À proximité de la métropole parisienne, Rambouillet Territoires bénéficie d'une position stratégique bien desservie par les transports, surtout dans l'aire rambolitaine. Elle réunit un cadre de vie agréable, de la main d'œuvre hautement qualifiée et des espaces de qualité susceptibles d'attirer les entreprises.

Une implication de Rambouillet Territoires dans les pôles de compétitivité et l'innovation

Le développement économique est l'une des compétences de Rambouillet Territoires. Outre ses connexions avec les territoires hautement technologiques des Yvelines, de l'Eure-et-Loir et de l'Essonne, la communauté d'agglomération est impliquée dans deux pôles de compétitivité :

- **Sciences de la beauté et du bien-être / Cosmetic Valley** : le premier réseau mondial d'industriels de la beauté. Guerlain, à Orphin, et Garnier (Groupe L'Oréal), à Rambouillet, appartient à ce pôle.

- **Mov'eo** : ce pôle a vocation à acquérir une visibilité mondiale dans le secteur de l'automobile et des transports collectifs.

D'autres pôles se trouvent à proximité du territoire, tels que Systematic (systèmes complexes, TIC), Cap Digital (numérique), Medicen, Advancity (ville et mobilité durable) ou Astech (aéronautique). Par ailleurs, des entreprises implantées dans les communes de la communauté d'agglomération comme Soredab ou EBP exercent des activités de recherche et développement à rayonnement important.

L'organisation de petits déjeuners pour réunir les entreprises du territoire

Le service Développement économique de Rambouillet Territoires organise régulièrement des petits déjeuners thématiques pour les entreprises. Ces réunions permettent de tisser du lien entre les entreprises du territoire et de faire passer des informations sur les projets liés au développement économique du territoire (mobilité, fibre optique...).

Une dynamique de renouvellement dans les 6 zones d'activités gérées par Rambouillet Territoires

Des zones d'activités, comme le parc Bel Air - La Forêt ou celui de Bel Air, ont des disponibilités foncières et sont disposées à accueillir de nouvelles activités. Une démarche de requalification est en cours pour 5 des zones d'activités suite à un diagnostic réalisé fin 2012, avec propositions de rénovation et de nouvelles stratégies pour les zones concernées.

La proximité de grands pôles économiques

La proximité de Paris et Chartres offre à Rambouillet Territoires un potentiel de développement économique important, le territoire étant lié par la route et les rails relativement facilement avec ces grands pôles économiques.

Le parc d'activités Bel Air - La Forêt, élu zone d'activités « éco-qualifiée »

Le parc d'activités Bel Air - La Forêt, qui se veut exemplaire en matière de développement durable et de services aux entreprises et aux salariés, a été désigné zone d'activités « éco-qualifiée » par l'Agence Régionale de Développement (ARD) en 2011.

Un réseau de partage d'expériences et de savoir-faire entre PME et grandes entreprises

Rambouillet Territoires a lancé, avec le soutien de plusieurs partenaires économiques, le réseau PLATO sud Yvelines, qui se compose d'un groupe commerce et d'un groupe industrie, chacun constitué de 15 PME et de 3 cadres coaches. Les ateliers et rencontres permettent de renforcer la cohésion territoriale et la montée en compétence des petites structures locales.

Un site Internet dédié au développement économique

Le site www.78invest.fr met en valeur le territoire et son attractivité économique grâce à des informations détaillées (foncier disponible, accessibilité, services, annuaire...).

Le rôle du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse dans le développement de l'activité locale et artisanale

Le PNR appuie des projets sur le territoire des communes membres en soutenant leur financement via la plate-forme de « crowdfunding » (financement participatif) « Hellomerci », ou en leur attribuant des subventions. Un atelier de verriers s'est ainsi installé dans l'ancien bâtiment de La Poste à Auffargis.

Le PNR met en ligne une bourse aux locaux pour permettre à des entreprises de s'installer sur le territoire. Il organise également des ateliers nature, des animations sur l'agriculture locale et soutient le développement des circuits courts.

La Maison de l'Entreprise et de l'Emploi Centre et Sud Yvelines (MEECSY), un acteur majeur du sud Yvelines

La MEECSY est un partenaire important de l'emploi et du développement économique de l'intercommunalité. Elle travaille sur des plate-formes d'initiatives locales (143 entreprises aidées depuis 2009) et sur des regroupements d'employeurs. Elle a ainsi aidé à la mise en place du Réseau PLATO.

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Versailles, un partenaire pour le développement de l'économie circulaire

La CCI de Versailles est spécialisée en économie circulaire, elle dispose ainsi de moyens humains dédiés à ce sujet et peut apporter son aide à Rambouillet Territoires pour le développement de cette forme d'économie sur son territoire.

Points de fragilité et marges de progrès

Un territoire qui manque encore de compétitivité et de connectivité

Les qualités du territoire sont associées à un coût du foncier important. S'ajoute à cela une compétition réelle pour l'espace. Le coût d'installation est donc difficile à soutenir pour les entreprises. Par ailleurs, les réseaux Internet peu développés en zone rurale freinent le fonctionnement des activités en réseau.

Une concurrence des zones d'activités technologiques implantées aux alentours

Dans les Yvelines, l'Essonne, mais surtout l'Eure-et-Loir, où se délocalisent les industries de recherche (pharmacie à Épernon, cosmétique à Chartres), la concurrence pour l'implantation des entreprises est forte. Le territoire a donc tendance à être un lieu d'hébergement pour les actifs travaillant dans ces zones, sans en tirer parti pour son propre développement économique.

Une absence d'activités tournées vers l'économie verte (énergie, construction, recyclage...)

En concordance avec une identité très attachée au patrimoine naturel et à la ruralité, ces activités pourraient contribuer au développement économique de la communauté d'agglomération. Elles sont aujourd'hui absentes sur le territoire.

Des zones d'activités vieillissantes

Certaines zones d'activités sont anciennes et ne font pas toujours l'objet d'un traitement de l'espace public de qualité. Les entreprises et usagers y rencontrent des problèmes de propreté, de maintenance et de signalétique.

Une filière agricole peu diversifiée qui n'a pas tout à fait amorcé sa transition environnementale

La filière agricole se constitue de grandes exploitations céréalières, avec peu d'exploitations maraichères et d'élevage. Malgré la volonté du monde agricole de s'adapter et la pression des habitants pour la sécurisation des pratiques agricoles, les exploitations restent majoritairement hors « agriculture raisonnée ». Elles ne peuvent donc obtenir la certification délivrée par les ministères de l'Agriculture et de l'Écologie aux agriculteurs respectant les principes d'une gestion des pratiques agricoles tenant compte de la protection des écosystèmes (donc de l'environnement), de la maîtrise des risques sanitaires, de la sécurité au travail et du bien-être animal.

Une agriculture locale qui profite très peu aux consommateurs locaux

En dehors des AMAP, la production des exploitations locales (des céréales en majorité) est souvent vendue à des distributeurs ou industriels extérieurs. À Sonchamp, un marché de produits locaux a disparu et à Rambouillet, c'est « Mon panier local » qui a fermé en mai 2014. À Orcemont, la ferme de l'Épinaye a une forte demande mais n'est pas en mesure de s'aggrandir (coût du foncier trop important et terrains non disponibles). Les exploitants qui pratiquent la vente directe ne sont pas assez connus en raison d'un manque de communication et de relais de l'information.

Un manque de communication concernant le développement économique et ses acteurs

Les habitants et les entreprises du territoire ont l'impression d'avoir peu de visibilité sur le tissu économique local, en raison d'une communication intercommunale tournée vers l'extérieur. Par ailleurs, peu d'initiatives sont mises en œuvre pour développer les contacts entre les entreprises d'une même zone, ce qui ne favorise pas le développement de pratiques mutualisées.

Des commerces et services de proximité insuffisants et en voie de disparition dans les petites communes

Entre les commerçants qui ne parviennent pas à maintenir leur affaire (soutien souvent nécessaire des collectivités, difficulté à trouver du personnel sur place ou mobile pour accéder à l'emploi) et les bâtiments commerciaux ou agricoles convertis en habitations, les communes rurales se vident peu à peu de leurs boutiques ou services de proximité au profit des grands commerces dans les villes plus peuplées (Rambouillet, Épernon, Limours...). Les commerçants ambulants (boulangers, bouchers...) se font plus rares sur le territoire.

Une faible présence de l'économie sociale et solidaire sur le territoire, excepté à Rambouillet où elle émerge depuis quelques années

L'économie sociale et solidaire est un bon complément de l'économie fondée sur la haute technologie et l'innovation, et permet de générer d'autres formes d'emploi. Elle est quasiment inexistante sur le territoire.



Observations des habitants

- Il faut renforcer les contacts entre les entreprises d'une même zone.
- La vie dans les centres-bourgs doit être améliorée.
- Méconnaissances des exploitants pratiquant la vente directe.



Une stratégie économique pour le territoire

La politique de prospective « Smart communauté d'agglomération Rambouillet Territoires » visant à redynamiser le territoire pose des orientations pour le développement économique. Les axes principaux concernent le numérique, les e-compétences et e-services, les services aux entreprises, le tourisme rural, les ressources de la nature... Les premiers projets amorcés touchent la mobilité et le travail à distance (télécentre).

Un village automobile sur le parc d'activités Bel Air - la Forêt

L'objectif est de regrouper des concessionnaires automobiles sur une parcelle du parc d'activités pour créer une dynamique et améliorer les ventes.

Le développement de l'offre de formations en lien avec les pôles de compétitivité

De nouvelles formations professionnelles et universitaires de niveau bac+3 en chimie appliquée à la cosmétique pourraient être mises en place sur le territoire. Elles associeraient les nombreuses cliniques et hôpitaux, en spécialisant les recherches médicales vers la dermatologie ainsi que l'allergologie.

Un projet d'atelier de découpe sur le parc d'activités Bel Air - La Forêt

Ce projet, soutenu par Rambouillet Territoires, permettra de compenser partiellement la disparition de l'abattoir de la Bergerie nationale.



Questions clés pour le territoire

- Comment faciliter la création et l'installation des entreprises sur le territoire intercommunal ?
- Quel accompagnement pour la filière agricole ?
- Comment attirer les éco-activités sur le territoire ?
- Comment améliorer la communication et les réseaux entre tous les acteurs économiques du territoire ?
- Comment transformer la concurrence territoriale en opportunité de coopération ?
- Comment inciter les entreprises à se monter plus éco-responsables ?
- Comment développer les pratiques durables sur les zones d'activités ?



Domaine d'action > Développement économique

La mise en valeur du territoire et du patrimoine par le tourisme

Contexte territorial

Le territoire constitue un pôle touristique important à l'échelle de la région Île-de-France (provenance de 80 % des touristes visitant les communes de la communauté d'agglomération), notamment grâce au rayonnement de la ville de Rambouillet et par son accessibilité depuis Paris (voiture ou train). La majorité des touristes sont des familles attirées par le cadre unique que propose le territoire, à proximité des grands pôles urbains de la région parisienne, entre grands espaces naturels et patrimoine historique d'exception.



Atouts à valoriser

L'office de tourisme communautaire, garant du bon accueil des visiteurs et de la promotion du territoire

Issu de la fusion de l'office de tourisme de Rambouillet et de l'office communautaire de tourisme rural de Saint-Arnoult-en-Yvelines, l'office de tourisme de Rambouillet Territoires promeut les animations locales, fédère les acteurs, consolide les partenariats par sa participation à des salons et événements et par la communication effectuée via un site Internet dédié. Par ailleurs, les bureaux de l'office de tourisme de Rambouillet Territoires (à Rambouillet comme à Saint-Arnoult-en-Yvelines) ont obtenu le label « Accueil vélo ». Ce sont des étapes clés pour les cyclotouristes sur l'itinéraire de la Véloscénie Paris / Le Mont-Saint-Michel.

La présence de plusieurs sites et monuments historiques de renommée nationale

La ville de Rambouillet a obtenu le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » et héberge notamment le Domaine national du château de Rambouillet et la Bergerie nationale. À Saint-Arnoult-en-Yvelines, le Musée des Arts et Traditions Populaires permet de découvrir des objets usuels utilisés dans les campagnes, de la préhistoire à nos jours, et la maison Elsa Triolet - Aragon, la demeure du couple d'écrivains au moulin de Villeneuve devenu un véritable lieu d'exposition et de spectacles. L'abbaye des Vaux de Cernay à Cernay-la-Ville ainsi que d'autres monuments du territoire témoignent d'un patrimoine historique non négligeable.

Une attractivité régionale grâce à de nombreux espaces aménagés pour la pratique et le développement des activités de loisirs et nature

Le territoire propose une offre diverse pouvant s'adapter à différents publics, un réel atout à moins d'une heure de Paris :

- Découverte des animaux : Bergerie nationale à Rambouillet, Espace Rambouillet à Sonchamp, parc zoologique de Sauvage à Émancé, les écuries à Saint-Léger-en-Yvelines...
- Activités sportives : golf de Rochefort-en-Yvelines, nombreux circuits de randonnées pédestres et cyclables sur Rambouillet et ses environs
- Pratique de la pêche (divers étangs aménagés par les communes) et de la chasse puisqu'il existe une véritable tradition cynégétique sur le territoire

Ces activités touristiques contribuent fortement au dynamisme économique de Rambouillet Territoires.

Une offre d'hébergement diversifiée et adaptée à tout type de public

Neuf hôtels, deux campings (dont un proposant une offre réservée aux séminaires d'entreprises), une quinzaine de gîtes et chambres d'hôtes et une offre hôtelière haut de gamme notamment sur le site historique de l'abbaye des Vaux de Cernay ou au Domaine de la Butte Ronde (la Boissière-École), existent sur le territoire. L'offre de chambres d'hôtes dans les communes rurales est assez importante. Elle permet de faire du territoire un point d'étape pour les étrangers et un lieu de repos pour les cadres de province qui travaillent sur la petite ou la grande couronne.

Une démarche forte engagée par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

Le PNR représente un véritable avantage pour l'attractivité touristique du territoire. Il œuvre en faveur de la création de nouvelles activités (randonnées pédestres, balades à cheval et à vélo, escalade, pêche...) mais aussi en faveur de la valorisation des savoir-faire et produits locaux (marque Parc, soutien à l'artisanat d'art...).

La Bergerie nationale, acteur du développement agrotouristique

La formation BTS agricole de la Bergerie nationale propose un module « agrotourisme ». Rambouillet Territoires intervient dans le cadre de ce module pour présenter les actions et les projets de la collectivité et de son office de tourisme. En 2014, plus de 100 000 personnes ont visité la Bergerie nationale, qui contribue à l'identité du territoire.

À titre d'exemple

Un camping éco-responsable, Huttopia, a ouvert ses portes à **Rambouillet**.

L'office de tourisme de **Rambouillet** a « fusionné » avec l'office communautaire de tourisme rural basé à **Saint-Arnoult-en-Yvelines** pour une meilleure cohérence dans la mise en valeur du patrimoine et la promotion du territoire.

Points de fragilité et marges de progrès

Une capacité d'hébergement, globalement centralisée sur la ville de Rambouillet, qui ne permet pas l'accueil de grands groupes de touristes sur une longue durée

Avec environ 363 chambres d'hôtel et 460 emplacements de camping (source SCOT), l'offre d'hébergement ne se montre pas à la hauteur du patrimoine du territoire. La durée moyenne de séjour est relativement courte, comprise entre une demi-journée et une journée.

Un tourisme vert desservi par un manque d'aménagements et de services de mobilité alternatifs à la voiture

L'offre de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle reste très limitée pour visiter le territoire.

De manière globale, on constate un manque de cheminements piétonniers sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite en bordure de route et un manque d'aménagements cyclables entre les communes. Bien qu'il existe plusieurs circuits de randonnée à vélo, l'offre de location de vélos est, elle, très limitée. Par ailleurs, la liaison entre la gare de Rambouillet et les sites touristiques du territoire est parfois difficile à cause du manque de signalétique.

La relation entre l'activité touristique et l'activité agricole est à développer

Aujourd'hui, les touristes sont de plus en plus à la recherche de la découverte d'un terroir lorsqu'ils choisissent leur destination de séjour. Cela passe par la mise en place de solutions d'hébergement atypiques (camping ou chambres d'hôtes à la ferme...), la valorisation des produits locaux (boutiques dédiées, labels, ventes à la ferme...). Tout cela reste encore très peu développé à l'échelle de Rambouillet Territoires.

La Bergerie nationale en difficulté

Des problèmes de fonctionnement et de financement ont conduit la Bergerie nationale à stopper la production d'œufs issus de l'agriculture biologique, alors qu'elle représentait environ 50 % de la production d'œufs bio de la Région Île-de-France. D'autres activités pourraient disparaître à l'avenir.

Des données sur le tourisme difficile à obtenir

Il est difficile d'obtenir des données statistiques en matière de tourisme sur le territoire. L'office de tourisme de Rambouillet Territoires, qui regroupe depuis 2014 les bureaux de Rambouillet et de Saint-Arnoult-en-Yvelines, doit se développer pour être un acteur majeur du développement et de la cohérence touristique du territoire.



Observations des habitants

- La Bergerie nationale contribue à l'identité du territoire, elle doit être protégée. Elle souffre notamment d'un manque d'investissement local.



Orientations et projets

La ville de Rambouillet a inscrit le développement du tourisme vert et culturel dans son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en intégrant notamment les actions suivantes :

- Envisager de nouvelles activités para-touristiques autour du patrimoine culturel, notamment autour du château et de son domaine
- Développer des activités et animations (accueil de sorties scolaires, tourisme, activités équestres...) autour de la nature, de l'environnement et du patrimoine
- Conforter et diversifier l'offre hôtelière (hôtels, chambres d'hôtes...)
- Valoriser les liaisons douces à travers un aménagement qualitatif des espaces publics, une amélioration de la signalétique, le développement de la location de vélos et la mise en place de trajets en calèche et à cheval



Questions clés pour le territoire

Comment parvenir à un équilibre entre développement des activités touristiques et préservation du patrimoine ?

Quelle orientation donner à l'activité touristique du territoire ?

Comment encourager le développement de l'agriculture en lien avec le tourisme ?



Domaine d'action > Gestion interne

Le projet communautaire et la coopération territoriale

Contexte territorial

Rambouillet Territoires est une intercommunalité qui a été créée en décembre 2003 par le regroupement de 14 communes. Depuis, elle n'a cessé d'évoluer pour atteindre, à ce jour, le nombre de 25 communes. Les élargissements qui ont eu lieu ont entraîné des modifications dans les instances et les statuts communautaires ainsi que dans le mode de fonctionnement même de l'intercommunalité.



Atouts à valoriser

Vers une plus grande efficacité et optimisation de l'action intercommunale

Rambouillet Territoires s'est chargée de réaliser plusieurs groupements de commandes intercommunaux (papiers, tableaux numériques interactifs, voirie...) afin de mettre ses compétences à profit des communes et ainsi faciliter leurs démarches.

Le développement du travail en mode projet entre les services de Rambouillet Territoires

Cela a notamment été expérimenté depuis 2012 dans le cadre du projet du parc d'activités Bel Air - La Forêt, entre la direction du développement économique et la direction des infrastructures. Il s'agit donc d'une action qu'il serait intéressant de poursuivre.

Des outils permettant le développement d'une culture commune à l'échelle de Rambouillet Territoires

La lettre d'information de la communauté d'agglomération *RT infos*, distribué à 28 000 exemplaires, rend compte de l'actualité, des actions et du fonctionnement de Rambouillet Territoires. C'est un véritable outil de lien et d'échange entre la collectivité, ses habitants et ses communes membres.

Le site Internet de Rambouillet Territoires gagne, quant à lui, en notoriété : il a enregistré 30 515 visites en 2012 (dont 66 % de nouvelles visites).

Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, bien qu'il ne concerne que 16 communes de la communauté d'agglomération, participe aussi à l'émergence de cette culture commune. Les villes et villages qui y ont adhéré librement s'engagent à prendre des décisions s'inscrivant dans l'esprit de la charte du PNR. En échange, le PNR leur fait bénéficier de services, conseils techniques et de moyens financiers. *L'Écho du Parc*, le magazine édité par le PNR, contribue à une meilleure connaissance du territoire par ses habitants, au même titre que *RT infos*.

Points de fragilité et marges de progrès

Un manque d'information et de communication aussi bien descendante qu'ascendante

Bien qu'il existe des moyens de communication dédiés (lettre *RT infos*, site Internet...), certaines communes membres et leurs habitants éprouvent des difficultés pour avoir accès à l'information (manque de temps, sollicitations nombreuses...) concernant le fonctionnement, les compétences et les actions de Rambouillet Territoires. De son côté, la communauté d'agglomération n'a parfois qu'une vision parcellaire des actions déjà menées par les communes et peut éprouver des difficultés à relayer leurs initiatives.

Un besoin de clarification des compétences de chacun

Les communes ont parfois l'impression de se retrouver face à un « mille-feuille administratif ». Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, qui n'intègre qu'une partie des communes de Rambouillet Territoires, rajoute un échelon de complexité supplémentaire.

Un manque de dynamique partenariale et collaborative entre communes

Il y a très peu de coopération entre communes. En effet, seules les communes proches qui avaient déjà l'habitude d'échanger poursuivent cette dynamique.

Orientations et projets



L'émergence de stratégies communes

La démarche prospective, l'Agenda 21 ou encore le PCET, sont des projets menés par Rambouillet Territoires et qui permettent d'amorcer une dynamique de projets communs à l'échelle de l'intercommunalité.

Une refonte totale du site Internet de Rambouillet Territoires

Elle sera opérée en 2015 afin d'être plus intuitif et évolutif.



Questions clés pour le territoire

Comment développer la notoriété et créer un sentiment d'appartenance à Rambouillet Territoires, au sein des communes membres, de la population, des acteurs économiques et associatifs ?

Comment mieux préparer les futurs élargissements de la communauté d'agglomération et mieux anticiper l'intégration des nouvelles communes ?

Comment clarifier les compétences de chaque acteur du territoire ?

Comment amplifier la mutualisation d'actions entre communes et avec l'intercommunalité ?



Domaine d'action > Gestion interne

Le développement des pratiques éco-responsables

Contexte territorial

L'exemplarité en interne constitue un axe fort de la démarche Agenda 21 de Rambouillet Territoires. En effet, une bonne appropriation du développement durable en interne, par les services de l'intercommunalité et des communes membres, permettra une plus grande efficacité des politiques publiques de développement durable sur le territoire.



Atouts à valoriser

Une réflexion globale et volontaire engagée en faveur du développement durable

Rambouillet Territoires s'est engagée dans une démarche PCET fin 2011 avec deux finalités : la lutte contre les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique. En 2013, elle a décidé d'aller plus loin en lançant une démarche d'Agenda 21.

Des mesures en faveur de déplacements professionnels plus responsables

La flotte de véhicules de service du siège de Rambouillet Territoires a été renouvelée au profit de véhicules électriques. Ces derniers sont gérés par un système d'autopartage et ont été très bien accueillis par les agents. Ils constituent une avancée indéniable en faveur de la réduction de l'impact lié aux déplacements professionnels des agents.

Depuis plusieurs années, le service Contrôle de gestion a mis en place un système d'information sur l'utilisation des véhicules de service : il a produit une étude à ce sujet en 2012.

Des initiatives pour réduire la consommation de ressources de la collectivité et des communes membres :

- **Papier** : la consommation de papier de Rambouillet Territoires est de 14 kg/agent/an, soit 2 tonnes/an. De 2013 à 2015, le recyclage des papiers de bureau a été mis en place au sein de l'ensemble des structures de Rambouillet Territoires, en partenariat avec l'entreprise d'insertion Nouvelle Attitude.

- **Énergie** : Rambouillet Territoires accompagne les communes dans le cadre du dispositif Conseil en Énergie Partagée afin d'optimiser leurs consommations d'énergie. Depuis 2014, huit communes sont suivies dans le cadre de ce projet (Bullion, Cernay-la-Ville, La Boissière-École, La Celle-les-Bordes, Raizeux, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Léger-en-Yvelines et Vieille-Église-en-Yvelines). Les communes de Bonnelles et Poigny-la-Forêt se sont engagées plus tôt avec le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.

Rambouillet, une commune ayant déjà entrepris une démarche structurée dans le domaine du développement durable

La commune a déjà mis en place des actions phares :

- La création d'une charte du développement durable pour l'action communale
- La mise en place d'un groupe de référents développement durable au sein de la mairie pour travailler sur l'exemplarité des services
- L'intégration, dès que possible, de critères de développement durable dans les marchés et procédures d'achats publics

Des outils pour inciter les communes à poursuivre leurs actions éco-responsables

Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse organise régulièrement les « Éco-trophées » pour récompenser les acteurs du territoire ayant entrepris des actions éco-responsables.

À titre d'exemple

La commune de **Rambouillet** a mis en place une flotte de dix vélos classiques et à assistance électrique pour les déplacements professionnels des agents. Elle intègre aussi des critères de développement durable dans les marchés et procédures d'achats publics.

La commune de **Poigny-la-Forêt** a axé son action sur la réduction de la consommation d'électricité liée à l'éclairage public :

- Installation d'horloges astronomiques qui calculent tous les jours l'heure du coucher et du lever du soleil, ce qui permet de déclencher l'éclairage lorsqu'il est nécessaire
- Remplacement, en 2012, de l'ensemble des lampes à incandescence par des lampes sodium haute pression (SHP) (30 % d'économie d'énergie)
- Mise en place de lanternes à LED

La plupart des communes du territoire ont mis en œuvre des mesures ou des équipements afin de réduire leur consommation d'énergie (voir dans le rapport du PCET).

Points de fragilité et marges de progrès

Une culture du développement durable hétérogène

Toutes les communes ne bénéficient pas de moyens nécessaires pour sensibiliser leur personnel aux démarches éco-responsables, ou pour intégrer le développement durable dans leur politique municipale.

Un besoin d'harmonisation des actions de développement durable à l'échelle de Rambouillet Territoires et de ses communes

Certaines communes mettent en place leurs propres actions en termes d'économies d'énergie, de fluides et de matières. À titre d'exemple, il n'existe pas actuellement de groupement de commandes concernant l'éclairage public : chaque commune réalise ses propres aménagements. Les marges de manœuvre en termes d'optimisation sont donc importantes.

Des mesures éco-responsables à mettre en œuvre pour développer l'exemplarité des communes

Rambouillet Territoires et ses communes membres doivent développer les pratiques éco-responsables, pour montrer l'exemple et inciter la population et les acteurs du territoire à reproduire ces actions.

Un manque d'initiatives pour réduire l'impact des déplacements domicile-travail des agents

Peu d'alternatives à l'utilisation du véhicule personnel ont été développées (ex : pas de système de gestion du covoiturage à l'échelle de la communauté d'agglomération) alors que 81 % des déplacements domicile/travail des salariés de Rambouillet Territoires sont réalisés en voiture.

Orientations et projets



Le développement de la dématérialisation

Rambouillet Territoires envisagerait d'équiper les élus de tablettes numériques. En effet, environ 100 ramettes de papier sont utilisées chaque année pour les conseils communautaires.

Le plan d'actions du Plan Climat Énergie Territorial, volet « Déplacements »

Un volet du plan d'actions interne à Rambouillet Territoires prévoit la mise en place d'actions pour réduire l'impact sur le climat des déplacements domicile/travail des agents de la collectivité.

Utilisation des énergies renouvelables

La commune d'Émancé a installé une chaudière à granulés dans le bâtiment mairie/école. Elle envisage de créer un groupement d'achat avec les Émancéens propriétaires d'un équipement similaire.



Questions clés pour le territoire

Comment parvenir à une culture commune du développement durable au sein de Rambouillet Territoires et des communes membres ?

Quid de l'organisation de sessions de sensibilisation régulières concernant le développement durable réservées aux élus et agents ?

Annexes

Liste des documents et sources

Actions de Rambouillet Territoires

- Statuts et intérêt communautaire (mars 2014)
- Rapport d'activité 2012
- Étude prospective 2012
- Comptes rendus Communication (14/05/2013 - 12/11/2013)
- Bilan carbone Patrimoine et Services 2012 (Rapport de diagnostic et plan d'actions)
- Comptes rendus de la Commission Développement durable
- Comptes rendus de la Commission Développement rural / TIC / Habitat
- Brochure
- Magazine *ensemble* (n°41)

Présentation générale du territoire

- Dossier INSEE
- Calculateur @d (données 1999-2006)

Aménagement

- Diagnostic SCOT sud Yvelines 2013

Économie et tourisme

- Plaquette parc d'activités Bel Air - La Forêt

Loisirs et sports

- Guide rentrée conservatoire 2013

Mobilité

- État transcoms 2012

Actions des communes membres

Rambouillet :

- PLU
- Diagnostic de territoire
- Journal municipal (été, automne et hiver 2013)
- Bilan des actions de développement durable

Clairefontaine-en-Yvelines :

- PLU
- Guide des associations

Sonchamp :

- Compte-rendu du Conseil municipal (octobre 2013)
- Journal municipal (février 2014)
- Brochure forum des associations

Saint-Arnoult-en-Yvelines :

- Journal municipal (janvier - février - mars 2014)
- Compte-rendu du Conseil municipal des jeunes

- *Bullion* : Journal municipal (octobre 2013)
- *La Boissière-École* : compte rendu du Conseil municipal (juillet 2013)
- *Poigny-la-Forêt* : journal municipal (juin et octobre 2013)
- *Saint-Hilarion* : PLU
- *La Celle-les-Bordes* :
 - Compte-rendu du Conseil municipal (juillet 2013)
 - Journal municipal (janvier 2014)
- *Longvilliers* : PLU
- *Hermeray* : PLU
- *Cernay-la-Ville* : journal municipal (janvier 2014)
- *Émancé* : journal municipal (décembre 2013)
- *Mittainville* : PLU
- *Ponthévrard* : PLU
- *Rochefort-en-Yvelines* : PLU
- **Actions du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse**
 - *Brochure*
 - *L'Écho du Parc* (n°60 et 61)

Glossaire

- ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- AMAP - Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- CCAS - Centre Communal d'Action Sociale
- CCPFY - Communauté de Communes Plaines et Forêt d'Yveline
- CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale
- EHPAD - Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- EPCI - Établissement Public de Coopération Intercommunale
- GES - Gaz à Effet de Serre
- MEECSY - Maison de l'entreprise et de l'emploi Centre et Sud Yvelines
- PCET - Plan Climat Énergie Territorial
- PME - Petites et Moyennes Entreprise
- PMR - Personne à Mobilité Réduite
- PNR - Parc Naturel Régional
- SCOT - Schéma de Cohérence Territoriale
- SDAGE - Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- SICTOM - Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
- SIEDD - Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets de l'Ouest Yveline
- SRCE - Schéma régional de cohérence écologique
- ZA - Zone d'Activités
- ZAC - Zone d'Aménagement Concertée
- ZNIEFF - Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique